

DANS CE NUMÉRO :

L'unité économique de l'Égypte et du Soudan - Les crédits sterling par Lackany bey ^(II) - La page italienne

LA REVUE D'ÉGYPTE

SAMEDI, 26 AVRIL 1947
XXIème ANNEE, No. 767

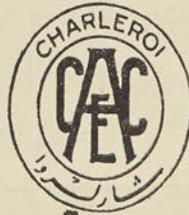
ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

S O M M A I R E

| | Pages |
|--|-------|
| PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE COMMERCIALE COURAGEUSE: | |
| par Charles Arcache | 3 |
| ACTUALITE LOCALE | 4 |
| LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ÉTRANGER | 6 |
| L'UNITE ECONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DU SOUDAN | 7 |
| LES CREDITS STERLING (SUITE): par S.E. Lackany bey | 8 |
| COMMERCIAL BANK OF EGYPT: rapport et bilan | 9 |
| LES MARCHES INTERNATIONAUX | 11 |
| NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT | 12 |
| LA PAGE ITALIENNE | 13 |
| L'ÉCONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939 (III.) | 14 |
| EGYPTIAN BONDED WAREHOUSES OF EGYPT: rapport et bilan | 16 |
| TEXTES OFFICIELS | 19 |
| EGYPTIAN DELTA LAND AND INVESTMENT CY. LIMITED: rapport et bilan | 20 |
| MOUVEMENT MARITIME | 22 |
| LA SEMAINE COTONNIERE | 23 |
| LA BOURSE DES VALEURS | 24 |
| LES BOURSES ÉTRANGÈRES | 26 |
| LES MARCHES DE GROS | 27 |

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés



POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ

A. C. E. C.

**ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
ELECTRIQUES DE CHARLEROI**
DIRECTION GÉNÉRALE POUR LE MOYEN-ORIENT

57, RUE FALAKI - LE CAIRE

AGENCES EN EGYPTE :

ALEXANDRIE

H. MELOT & Co.
7, Place Mohamed Aly

PORT-SAID

A. M. MOUCHBAHANI & FILS

AGENCES DU MOYEN-ORIENT :

PALESTINE

KALMAN FASHER
22, Aliya Street - Tel Aviv

LIBAN

KHALIL FATTAL & FILS
Rue Fakhry Bey - Beyrouth

SYRIE

KHALIL FATTAL & FILS
Rue Nehlaoui - Damas

IRAQ

L. & D. MANGASARIAN
8/183, Ras el Qaria - Bagdad

L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR
ET TOUTES SES VITAMINES

*Il s'impose rapidement sur le marché local
aussi bien que sur les marchés étrangers*

Produit de la

"DRYCO"

**Dehydration Company
of Egypt S.A.E.**

LA DISTINCTION DANS L'OPTIQUE



REPRÉSENTANTS DE FABRIQUES
D'APPAREILS ACOUSTIQUES

Imm. Continental-Savoy - Midan Opéra - Tél. 54610

Le problème des devises étrangères va se poser avec acuité

PLAIDOYER POUR UNE POLITIQUE COMMERCIALE COURAGEUSE

Le ministère des Finances a publié en cours de semaine l'avis suivant: "Certains journaux ont annoncé qu'après le 15 Juillet 1947, l'Egypte ne disposera plus de devises rares. Le fait est qu'en raison de l'application de la Convention du prêt américain à la Grande-Bretagne, la situation à partir de cette date, changera en ce qui concerne les devises rares mises à la disposition de l'Egypte. Le montant de ces devises sera égal au montant de ses exportations visibles et invisibles, auquel il faudra ajouter les sommes que la Grande-Bretagne mettrait à la disposition de l'Egypte sur ses avoirs en livres sterling, sous forme de livres convertibles en d'autres devises étrangères.

"Le ministère des Finances, ajoute le communiqué, tient à relever que par l'application de la susdite convention, l'Egypte aura le droit de réclamer après le 15 Juillet 1947, la libre conversion en devises rares des livres sterling qu'elle obtiendra du fait de ses exportations. Par conséquent, rien ne justifie la crainte d'un manque de devises rares après le 15 Juillet 1947".

Techniquement le communiqué du ministère des Finances est exact. L'Egypte obtiendra des devises rares après le 15 Juillet, mais jusqu'à concurrence de sa balance de paiements. Les livres sterling qu'elle obtiendra après cette date seront librement convertibles en n'importe quelle devise. Mais tant que nos importations dépasseront nos exportations — et tout porte à croire qu'il en sera longtemps ainsi — non seulement nous n'obtiendrons pas des devises rares, mais il nous faudra payer, probablement en or, le surplus de nos importations.

A l'heure actuelle, le fonds des monnaies rares de Londres met à notre disposition par an, L.E. 9.550.000 de devises rares pour les importations visibles et L.E. 2.450.000 pour les exportations invisibles. Nous nous sommes arrangés pour que cette somme suffise à nos besoins.

Notre balance commerciale, largement déficitaire depuis la fin de la guerre, est comblée par des prélèvements sur les crédits accumulés à Londres pendant les hostilités.

Cet arrangement était excellent pour l'Egypte. Malheureusement, il doit prendre fin le 15 Juillet 1947.

Dans ces conditions, nous devons vivre sur nos propres ressources, c'est-à-dire exporter pour nous procurer les devises essentielles à nos importations et à nos voyages.

Et cela ne va pas être, quoiqu'en dise le communiqué officiel, chose facile. Nous avons dit que notre balance commerciale est fortement déficitaire. Pour remédier à cette situation, il nous faudra réduire nos importations, augmenter nos exportations et surtout la production sur place d'articles dont nous avons un besoin essentiel et que, faute de devises, nous ne pourrions plus importer.

Il est étonnant de constater que malgré une situation nettement défavorable au commerce d'importation, une situation qui va nécessairement se traduire par une augmentation de notre production locale, surtout de notre production industrielle, le marché des valeurs tombe dans le marasme le plus complet. On sacrifie des titres à n'importe quel prix. Et pourtant, forcément, parce que nous n'avons pas de devises étrangères, nous allons être obligés de réduire sensiblement nos importations. Ce qui se traduira fatalement, répétons-le, par une augmentation de notre production locale qui trouvera des débouchés excellents à l'intérieur du pays.

Cela saute aux yeux. Et pourtant on se refuse à le voir. On continue à croire que l'ère des vaches grasses est passée et que les vaches maigres se sont installées — et pour longtemps — en la demeure.

Nous ne comptons pas faire une propagande gratuite. Nos arguments sont basés sur des faits et des chiffres. Il est certain que du point de vue change, l'Egypte, après le 15 Juillet 1947 — à moins d'un arrangement avec la Trésorerie britannique — va se trouver dans une situation difficile. Notre produit d'exportation est le coton. Or, nos importations pour les premiers neuf mois de 1946 ont dépassé de L.E. 12 millions et demi nos exportations. Nous n'avons pas les chiffres pour les trois derniers mois de 1946, mais tout permet de croire que le déficit s'est maintenu.

Certes, avec nos avoirs sterling, cela n'a pas de conséquences graves. Mais si ces avoirs étaient bloqués, on devrait faire face au surplus de nos importations par des envois d'or. Et l'Egypte n'en a pas.

Dans ces conditions, il nous faudra, à partir du 15 Juillet, lorsque les avoirs sterling — à moins d'un accord entre-temps — ne serviront plus à régler la balance des paiements, il nous faudra augmenter nos exportations et réduire nos achats.

C'est pourquoi, à notre sens, le moment est venu pour le gouvernement d'établir une politique commerciale claire. Il ne s'agit pas pour lui d'apaiser l'opinion publique par des communiqués optimistes. Il faut qu'il dise franchement que l'Egypte se doit d'importer moins et de produire plus, bref, qu'elle doit, commercialement parlant, vivre dans la limite de ses moyens.

Voilà pourquoi l'industrie locale doit être encouragée à produire le maximum. Il faudrait que cette production coûte le moins cher possible, pour éviter un renchérissement du coût de la vie. Pour cela, il ne s'agit pas de tarifier, mais d'aider, en réduisant les impôts, les frais de transport, la main-d'œuvre, etc.

D'un autre côté, il s'agit d'augmenter nos exportations de coton en diminuant le prix de revient de ce textile.

Il s'agit, en troisième lieu, d'exporter à tout prix le surplus de toute notre production agricole et industrielle. Ainsi, on trouverait dans le Proche-Orient d'excellents marchés pour nos cotonnades, notre riz, notre sucre, notre carton et notre papier. A l'heure actuelle, la politique gouvernementale a pour but d'empêcher les exportations, parce que, prétend-on, les exportations contribuent au renchérissement du coût de la vie. Or, cette thèse est absolument fautive. Elle est fautive parce que lorsque les portes de l'exportation leur sont ouvertes, les industries travaillent à plein rendement. Et une production accrue diminue le coût du produit fini.

Ce sont là des vérités essentielles que nous soumettons à l'appréciation de LL.EE. les ministres des Finances et du Commerce.

Il est dangereux de pratiquer la politique de l'autruche et de dire que tout va bien, alors que le danger nous guette. Il faut regarder la situation bien en face et agir en conséquence.

CHARLES ARCACHE



Actualité

ECONOMIE

COMMERCE

LA LOI SUR LE REGISTRE AU CONGRES INTERNATIONAL DU COMMERCE DU BOIS

Les Sections compétentes du ministère du Commerce et de l'Industrie étudient actuellement un nouveau projet de loi sur le Registre du Commerce, qui viendra remplacer la législation actuelle considérée comme surannée par ce ministère.

L'EGYPTE AU CONGRES INTERNATIONAL DU BLE

Le représentant de l'Egypte a donné son accord sur le projet de convention relative au blé, intervenue à la suite du Congrès international du blé.

Si cette convention est maintenue la part de blé prévue pour l'Egypte lui permettra de mettre un terme au pain fait au moyen de la farine mélangée, et mis en vente dans les villes.

Cependant le projet a été rejeté, mais il a été déferé au Conseil International du Blé pour qu'il soit soumis à un nouvel examen.

EXPORTATION DE LENTILLES?

Le ministère des Finances a demandé l'opinion du ministère de l'Agriculture au sujet de l'opportunité de l'exportation de 300 tonnes de lentilles au Soudan.

Les représentants de l'Egypte au Congrès International du bois qui doit se tenir à Prague, sont déjà partis pour cette ville.

Avant leur départ, S.E. Mahmoud Zaki bey sous-secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Industrie pour les questions d'approvisionnement, leur a donné tous renseignements à ce sujet ainsi que des instructions pour qu'ils obtiennent le plus grand volume possible de bois pour être importé en Egypte, et ce en vue d'encourager dans le pays les travaux de constructions, et les industries se servant du bois.

Ce congrès comprendra 34 pays entre producteurs et consommateurs de bois.

LES RECETTES DOUANNIERES

Du 1er mai 1946, ouverture de l'exercice financier, au 17 courant, les recettes de l'administration générale des Douanes d'Alexandrie se sont élevées à 15.569.765 livres contre 33.641.716 livres les droits d'accise correspondante, soit une augmentation de 11.928.049 livres.

Au cours de la période sous revue, les droits sur le tabac ont atteint 19.240.576 livres, les droits d'importation 10.076.381 livres, les droits d'accises 8.900.396 1947, les recettes douanières 670.902 livres et les droits d'exportation 670.902 livres.

Pour l'exercice financier 1946/1947, les recettes douanières étaient estimées à 45.000.000 de livres. En fait, à la fin de l'exercice, soit le 30 avril 1947, elles dépasseront 46.000.000 de livres.

EXPORTATION DE SUCRE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a décidé d'exporter en Tripolitaine, une certaine quantité de sucre et de thé.

LA LOI SUR LES SOCIETES

Selon certaines milieux, à la suite d'une intervention influente, la Commission des Finances au Sénat a introduit des modifications dans la nouvelle législation sur les sociétés, alors surtout que plusieurs financiers étrangers n'ont pas manqué de protester contre cette loi, en exprimant toutes leurs craintes à son sujet et que certains d'entre eux sont menacés de retirer leurs capitaux du pays.

LES PACTES COMMERCIAUX

Le ministère des Affaires Etrangères a approuvé les deux accords commerciaux provisoires intervenus entre l'Egypte d'une part et le Royaume-Uni ainsi que l'Irlande Libre d'autre part.

Un pacte commercial entre l'Egypte et la Transjordanie a été signé à Amman par Samir el Rifai pacha, Premier Ministre transjordanien et Abdel Moneim Moustapha bey, consul d'Egypte.

Un communiqué publié à Amman signale que cet accord renforcera les relations entre les deux pays.

Des pourparlers sont actuellement en cours entre l'Egypte et les Indes, en vue de consolider les relations commerciales entre les deux pays, sur la base de l'exportation des produits excédant les besoins de la consommation locale dans ces deux pays.

Les négociations porteront également sur la coordination de produit du coton tant en Egypte qu'aux Indes.

Selon le Journal "Al-Mokattam", le ministère du Commerce et de l'Industrie entend importer des Indes, de grandes quantités de jute, de tissus, de thé et d'épices.

NOTRE COTON ET LES MARCHES EXTERIEURS

Au cours de ces dernières semaines, plusieurs commissions d'experts composées des techniciens des trois ministères des Finances, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, ont tenu plusieurs réunions, pour l'étude de la question de l'écoulement du coton sur les marchés extérieurs.

Ces diverses commissions, tenant compte du désir exprimé à diverses reprises, par les maisons d'exportation qui préféreraient traiter directement avec les maisons à l'Etranger, ont l'intention d'approuver l'exportation du coton à tous pays qui en ferait la demande; la Banque Misr garantirait certains gouvernements, tels ceux de Tchécoslovaquie, de Grèce et de Bulgarie, jusqu'à concurrence de la somme de trois millions de livres.

Nous apprenons enfin que les Etats-Unis ont augmenté considérablement leurs commandes de coton à longue fibre, leurs industries ne pouvant satisfaire leurs besoins avec la récolte américaine.

UNE MISE AU POINT SUR LES DEVICES

Le ministère des Finances nous communique:

"Selon certains journaux, passé le 15 juillet, l'Egypte va manquer de devises rares.

"En réalité, l'application du prêt consenti par les Etats-Unis à la Grande-Bretagne, entraînera certains changements dans la situation quant aux devises rares dont pourra disposer l'Egypte après cette date.

"D'une part, le montant de ces devises devra être égal à la valeur des exportations, visibles et invisibles, de l'Egypte. Mais d'autre part, ce dernier sera majoré du montant du versement sur lequel se seront mis d'accord l'Egypte et la Grande-Bretagne, en déduction des créances sterling et en livres convertibles en d'autres devises étrangères.

"De plus, le ministère des Finances est désireux de préciser, que, conformément à cette même convention anglo-américaine, l'Egypte à partir du 15 juillet, aura le droit de réclamer la conversion des avoirs sterling qu'elle pourrait obtenir contre ses exportations, en d'autres devises étrangères.

"Voilà pourquoi, il n'y a pas lieu de craindre que l'Egypte après cette date, vienne à manquer de devises étrangères".

Notre confrère "Al Misri" a demandé aux autorités compétentes du ministère des Finances des explications au sujet du communiqué publié ci-dessus. Il lui a été répondu que ce que l'Egypte obtiendra en fait de devises rares après cette date du 15 juillet sera équivalent à l'excédent de la balance commerciale entre elle et les pays à monnaie rare, à savoir les Etats-Unis, la Suède, le Canada, la Suisse et le Portugal, qu'il s'agisse d'exportations visibles ou invisibles.

Mais cet excédent ne suffira pas à couvrir les besoins de l'Egypte de ces pays, car nos exportations sont réduites, le principal produit exporté vers les pays à monnaie rare étant le coton et le riz, alors que nous avons un grand besoin des produits de ces pays. Nous importons de Suède du papier, du bois et des réchauds à pétrole et nous achetons à la Suisse des médicaments et des machines.

C'est pourquoi, dit-on, au ministère des Finances, l'Egypte sera obligée de demander à la Grande-Bretagne de libérer une partie des balances sterling et de les rendre convertibles en monnaie étrangère et notamment en monnaie rare.

Parmi les moyens qui permettront à l'Egypte d'obtenir des

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION ET ADMINISTRATION :

SOCIETE ORIENTALE DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois
Egypte : P.T. 150 P.T. 80
Etranger : £ 2 £ 1.20

PUBLICITE ET ABONNEMENTS :

24, rue Galat — Tél. 49000
Le Caire
9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef :
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire :
Me. Ch. ATALLA

locale

ET FINANCES

devises étrangères autrement que par l'excédent de la balance commerciale, figure celui d'encourager les Etrangers et spécialement les ressortissants des pays à monnaie rare à visiter l'Egypte en qualité de touristes.

AUTOUR DES CREDITS STERLING

Le correspondant britannique du journal "Al Kotla" rapporte que les milieux responsables n'ont pas confirmé la nouvelle selon laquelle l'Angleterre contracterait un nouvel emprunt aux Etats-Unis, en vue de régler ses dettes en dollars.

Certains journaux d'Angleterre ont rapporté ces derniers temps que l'Egypte proposerait de convertir une partie de ses crédits sterling pour être réglée en dollars, dans les limites de 122 millions de dollars par année.

Mais les milieux bien informés déclarent que cette nouvelle n'est qu'une supposition, alors surtout que la Grande-Bretagne disposerait actuellement de près de 770 millions de livres acquises au moyen des prêts qui lui avaient été consentis tant par les Etats-Unis que par le Canada et qu'elle a en réserve près de 629 autres millions de dollars.

Selon l'accord intervenu entre l'Angleterre et les Etats-Unis entrant en vigueur le 15 juillet prochain, la première s'est engagée à régler en dollars l'excédent de ses exportations pour tous les pays. Il est en outre à remarquer que la balance commerciale de la Grande-Bretagne par rapport à l'Egypte tout spécialement, est en sa faveur et restera ainsi pendant assez longtemps.

**

L'"Evening News", revient sur la question des crédits sterling.

"Les gouvernements d'Egypte et des Indes demandent le règlement de ces dettes, contractées uniquement à cause de l'effort de guerre britannique.

"Des milliers de Britanniques sont morts pour préserver ces pays des troupes de Rommel et de Tojo. C'est l'Angleterre qui est créancière, et ces pays débiteurs, et non le contraire. Calcutta, Bombay et la Nouvelle-Delhi auraient été réduites en cendre comme Mandalay et Rangoon si les Japonais y étaient arrivés.

"Au lieu de ce spectacle, nous voyons des autos luxueuses alignées sous les jacardandas et les flamboyants, et M. Nehru parle volontiers de l'impérialisme et de l'exploitation britannique.

"Les politiciens qui exigent si activement le remboursement des dettes d'argent devraient se rappeler une dette bien plus importante, qui n'a jamais été inscrite sur des livres de comptes".

UNE NOUVELLE SOCIETE POUR LE CINEMA

Nous avons appris qu'une Société Anonyme Egyptienne "The National Theatres Co." vient de constituer au capital de L.E. 300.000, dont le but est l'exploitation commerciale des Théâtres et Cinémas. Elle a notamment pour principal objet la construction d'un immeuble de rapport et d'un cinéma, rue Soliman pacha.

Le Conseil d'Administration de

cette Société est composé comme suit :

Président : S.E. Mohamed Onsy pacha.

Membres : S.E. G. N. Jays pacha, M. Léon Castro, S.E. Wahib Doss bey, S.E. I. R. Feldman bey, M. Max Edré.

Administrateurs Délégués : M. Elie Politi et M. Pierre Zarpanely.

M. Pierre Zarpanely, administrateur-délégué, s'envolera le 24 avril pour les Etats-Unis afin de se rendre compte des derniers perfectionnements en ce qui concerne l'installation des salles de cinéma en Amérique et de s'inspirer pour que ce nouveau cinéma soit à la hauteur des cinémas les plus modernes.

NOTRE APPROVISIONNEMENT

— Le sous-secrétaire d'Etat à l'Approvisionnement a pris une décision tendant à pourvoir les oasis égyptiennes, d'une certaine quantité de farine, vu le besoin pressant éprouvé par les habitants de ces régions.

— Le sous-secrétariat d'Etat pour les Questions d'Approvisionnement au ministère du Commerce et de l'Industrie étudie actuellement l'opportunité de rendre une nouvelle législation privant les savonneries de leurs rations d'huile et de soude, au cas où elles ne tiendraient pas les registres prévus par l'arrêté ministériel No. 504 du 1945.

L'APPROVISIONNEMENT ET LE BLE

Le ministère du Commerce et de l'Industrie aurait l'intention d'employer le riz à la place du maïs dans le mélange du blé servant au pain des habitants des villes. Ce projet a été conçu à la suite du déficit survenu dans la récolte du maïs de cette année.

D'autre part, le ministère a examiné les doléances des boulangers étrangers par rapport à la tarification de la farine blanche. La Commission Supérieure de l'Approvisionnement vient d'approuver à cet effet, une note tendant à la réduction des prix de cette farine blanche de P.T. 20 par choul.

LE CONTROLE SUR LES TISSUS SERA ABOLI

A la suite de la dernière décision relative à l'abolition des réquisitions concernant le tissu mécanique fabriqués dans les ateliers, une note est en train d'être préparée par le sous-secrétariat d'Etat à l'Approvisionnement, en vue d'abolir le contrôle sur le tissage pour ne garder que le service des tissus.

LA CRISE DES TELEPHONES

Le ministère des Communications a fait d'importantes commandes d'appareils téléphoniques à l'étranger, qui ne sont pas encore parvenus en raison de la difficulté résultant de la crise industrielle des pays étrangers.

Mais pour parer à la crise sévissant actuellement ici par rapport aux communications téléphoniques, le personnel de l'administration des téléphones a été augmenté en conséquence. D'autre part, le ministère a interdit momentanément de procéder à de nouvelles installations téléphoniques et a limité les communications faites de jour et a enfin réduit leur tarif par rapport à celles qui se font pendant la nuit.

"L'Etablissement IDEAL"

C. ANGELOGLOU & Co.

15, rue Galal Imm. Setton, Tél 42532-46915

PEUVENT VOUS FOURNIR :

TOUTES ETIQUETTES SIMPLES OU DE LUXE

sur papiers doré, argenté, chromo, cuir,

simple, en 2-3 couleurs

TOUTES COULEURS DE PAPIERS GOMMES

marque "IDEAL"

en rouleaux toutes dimensions imprimés

ou simples

Prime : Pour tout achat de 100 bobines

de 250 m. GRATIS :

Une machine EXPRESS pour leur emploi.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

NOKRACHI PACHA ET LE PROBLEME EGYPTIEN

Des contacts, des échanges de vues ont eu lieu entre les gouvernements égyptien, anglais et américain. S'agit-il seulement du droit de passage des troupes britanniques à travers le territoire? S'agit-il d'autre chose? Les rumeurs les plus contradictoires circulent; on a fait rebrousser chemin à un train militaire qui venait du Soudan qui comptait passer la frontière, les Etats-Unis auraient offert leur médiation dans les négociations, l'Egypte l'aurait acceptée, une rencontre anglo-égyptienne aurait lieu à Washington... Entretiens, Nokrachi pacha a expliqué pourquoi l'Egypte a mis du retard à porter sa cause devant l'O.N.U. On a procédé d'après lui à de longues études sur la compétence du Conseil de Sécurité en la matière, et c'est devant celui-ci qu'on a enfin décidé de se rendre. D'autre part, les diplomates égyptiens à l'étranger ont dû faire des sondages et préparer l'opinion internationale: les rapports qu'ils ont dressés ne sont pas encore tous parvenus au Ministère des Affaires Etrangères. Par parenthèses, signalons que la propagande égyptienne à l'étranger devrait être mieux organisée et confiée à des spécialistes et non pas à des diplomates trop discrets et parfois un peu trop habitués à l'oïveté.

Mais voici qu'enfin Nokrachi pacha a été reçu par S.M. le Roi peu avant que S.E. Wassef Pacha Ghali et Abd El Fattah Amr Pacha ne le soient eux-mêmes à leur tour. Et l'on sait que Wassef Pacha qui jouit de toutes les sympathies dans les milieux internationaux, a accepté, par patriotisme, en dépit de son grand âge et de l'état de sa santé, de présider à l'O.N.U. la délégation qui doit demander à la plus haute magistrature mondiale, la liberté intégrale de son pays.

LE PROBLEME PALESTINIEN

Les délégués arabes se préparent à se rendre à la session extraordinaire de l'O.N.U. qui doit se tenir ce 28 Avril. On sait que les gouvernements arabes ont

décidé d'inscrire à l'ordre du jour la suppression du mandat britannique sur la Palestine alors que la Grande-Bretagne, appuyée par les Etats-Unis, prétend se borner à demander l'envoi d'une nouvelle commission d'enquête en Palestine. Disons-le tout de suite: nous ne comprenons pas l'utilité d'une telle commission. Depuis trois ou quatre décades les enquêtes officielles se sont succédées en Palestine sans donner lieu à des résultats positifs. Les documents et témoignages recueillis sont considérables. A quoi serviraient donc de nouvelles investigations qui n'apporteraient rien de nouveau comme conclusions et n'ajouteraient rien au dossier de l'affaire. Au surplus, on a bien vu dans quel discrédit certaines commissions, comme celle qui s'est rendue en Grèce, par exemple, sont tombées.

Ainsi donc faut-il poser le problème sans ambages et sans détours et essayer enfin de l'aborder de front. Mais peut-être bien que l'intention de certaines puissances est de procéder encore à une manœuvre en renvoyant la discussion de la question palestinienne jusqu'à l'automne,

époque à laquelle devront se rencontrer, à nouveau, les Quatre de Moscou... En attendant retenons un fait intéressant: c'est la tendance soviétique à soutenir la cause arabe. Et ici il faut se reporter à notre commentaire de la semaine dernière.

LE "FIASCO" DE MOSCOU

Les Quatre, comme on dit, se sont réunis dans la capitale de l'U.R.S.S., ont discuté durant des semaines, ont constaté leur désaccord sur l'unité économique de l'Allemagne et le traité autrichien et se sont séparés en se promettant de se revoir en novembre — à Londres, cette fois. D'ici là, un sous-comité pourra essayer de rapprocher les points de vue au sujet des affaires autrichiennes. Les autres questions internationales n'ont pas ainsi été abordées et lorsque l'Egypte se présentera devant le Conseil de Sécurité, elle se trouvera en face, non point d'un bloc de grandes puissances unies, ou qui du moins se seront concertées au préalable, mais devant deux fronts opposés l'un à l'autre et dont l'un pourrait soutenir la cause égyptienne.

IMPERIALISME AMERICAIN?

De plus en plus l'Amérique s'intéresse aux affaires de l'Ancien Monde et intervient, sous une forme ou une autre, dans le bassin oriental de la Méditerranée. A Washington, le Sénat a voté les emprunts à la Grèce et à la Turquie, les pétroles séoudiens et les difficultés qu'ils rencontrent à propos de leur passage à travers la Syrie auraient entraîné une intervention officieuse auprès du gouvernement de rattacher l'Egypte au bloc dollar, de lui accorder à elle aussi un emprunt et de lui vendre des armements: tout cela entraîne des commentaires de la part de la Russie et, plus spécialement encore, de la part de l'Américain Henry Wallace lui-même. Impérialisme! le mot est lâché! Est-ce donc bien un nouveau facteur politique qui entre en jeu dans le monde?

LE NOUVEAU SEMAINIER

ERRATA

Le "Nouveau Semainier" nous prie de corriger ainsi le dernier paragraphe de sa chronique de la semaine écoulée:

"Entretiens l'instabilité continue de régir le monde. Que fera le couple Bevin-Marshall en Allemagne et hors d'Allemagne? Que fera le maréchal Staline? Que dira M. Bidault? La France étant le baromètre du monde, on peut y observer le mécontentement et la lassitude que le général De Gaulle a fort bien saisis et exploités par tous les remuements auxquels il s'est livré. Combien de temps tout cela durera-t-il?"

**

Une coquille s'est glissée dans nos dernières "Dames de la Corbeille", à propos du coupon des Ciments de Tourah qui est non de P.T. 150 mais de P.T. 85.

Du reste nos lecteurs qui sont forts en arithmétique, s'en seront rendus compte d'eux-mêmes, puisqu'il était dit que le dividende représentait environ 3 1/2 0/0 sur un capital de 24 livres.

Le Congrès de Droit international

Après la Conférence Interparlementaire, la Société Egyptienne de Droit International s'est réunie en Congrès à Alexandrie pour discuter les Droits Internationaux de l'Homme et l'Indépendance des Etats.

Les données du problème posées, on a parlé de la conception internationale de la liberté de pensée et de la liberté de travail dans le monde. On s'est étendu sur le rôle du régime parlementaire dans la consécration des droits internationaux de l'homme et préconisé la coopération entre les Etats. Me. Charles Ayoub Bey a fait une étude de l'un de ses problèmes pratiques; la fiscalité combinée; on a enfin assisté à des débats sur l'opportunité de l'indépendance de l'homme dans un gouvernement mondial. On a fait preuve, en un mot, de l'intérêt que porte l'Egypte aux maux dont le monde entier souffre en ce moment de transition entre le stricte nationalisme ancestral et l'étroite coopération entre états que nous espérons tous atteindre dans un avenir plus ou moins rapproché.

Cependant, comme dans toutes réunions similaires précédentes, on se contente le plus souvent de faire des discours presque inaccessibles au grand public et, bien que ces éminents juristes se rendent bien compte que les décisions des hommes d'état n'ont qu'une valeur relative si elles ne sont pas appuyées par l'opinion publique, les problèmes d'ordre pratique et la vulgarisation des décisions sont laissées dans l'ombre.

Souhaitons toutefois que certaines interventions d'ordre pratique sur des sujets d'actualité ne laisseront pas indifférent le comité, formé, sous la présidence de S.E. Mamdouh Bey Riad, ministre du Commerce et de l'Industrie, pour étudier et exposer les différents problèmes posés par le IIIème Congrès de la Société Egyptienne de Droit International.

L'UNITE ECONOMIQUE DE L'EGYPTE ET DU SOUDAN

Conférence du Dr. Hussein Kamel Sélim bey
Doyen de la Faculté de Commerce

Le Dr. Hussein Kamel Selim bey, doyen de la Faculté de Commerce à l'Université Fouad I, a donné à la Société Royale Egyptienne des Ingénieurs, une intéressante conférence sur: "La Vallée du Nil, unité économique inséparable". Nous en donnons le compte-rendu suivant:

Pour établir que l'unité de la Vallée du Nil est légitime et naturelle, il existe un argument plus fort que la communauté d'histoire, de langue, et de religion: la communauté des intérêts économiques. Cette dernière, ayant prévalu sur toutes les autres, fut la principale cause de l'unité de la Belgique, de la Suisse et des Etats-Unis d'Amérique.

Les ingénieurs d'irrigation précisent que l'Egypte trouve une nécessité impérieuse dans la réalisation de certains projets d'emmagasinage dans le Haut-Nil. En effet, pour faire face à l'accroissement de la population et maintenir le niveau de vie du peuple, l'Egypte doit étendre ses terres cultivables. Cependant, la réalisation de ces projets profiterait également au Soudan. Car l'Egypte dépenserait 70 millions de livres pour l'exécution des travaux d'irrigation au Soudan et par conséquent créerait une certaine prospérité dans ce dernier, du fait de l'emploi des ouvriers et des fonctionnaires, ainsi que de la création des lignes des chemins de fer et des routes et de l'utilisation des bâtiments et des matières alimentaires. De plus, les eaux emmagasinées dans les lacs Victoria, Albert et Tana, contribueraient à l'extension des terres agricoles au Soudan.

Pour mieux comprendre les bases économiques sur lesquelles repose l'unité de la Vallée du Nil, il faudrait examiner la situation économique en Egypte et au Soudan ainsi que leurs aspirations économiques. On comprendra par la suite que ces aspirations ne puissent être assurées sans l'unité des deux pays.

LA SITUATION ECONOMIQUE EN EGYPTE

En jetant un coup d'œil superficiel sur la situation économique de l'Egypte, on croirait qu'elle est prospère en comparaison des grandes puissances qui autrefois se vantaient de leur richesse, de leur civilisation et de leur force. En effet, le budget de l'Egypte est équilibré. Elle n'est pas endettée mais, bien au contraire, elle a des créances sur d'autres pays. De plus, elle jouit d'une grande réserve qui peut l'aider à réaliser les nombreuses réformes qu'elle se propose. De même, les impôts sont relativement peu élevés et les articles de première nécessité ne manquent pas malgré que leurs prix soient hauts du fait de la pléthore survenue au cours de la guerre. En un mot, sa situation économique est meilleure que celle de la plupart des pays victorieux qui souffrent encore du manque de matières alimentaires et qui endurent des maux sociaux.

Ce regard superficiel donne une idée fautive de la situation économique en Egypte. En effet, si l'on approfondit l'étude, on trouve que le peuple lutte avec acharnement contre son triple fléau: la pauvreté, l'ignorance et la maladie. De plus, son niveau de vie est inférieur, dans tous les domaines, à celui des autres pays.

D'aucuns pensent que la pauvreté de la plupart des Egyptiens remonte à la mauvaise répartition des ressources nationales ainsi qu'aux grandes propriétés agricoles. Les statistiques prouvent que si l'on divise les terres agricoles entre les habitants, la part de chaque personne ne dépasserait pas 3/10 de feddan, dont le revenu annuel varierait entre L.E. 6 à Assouan (la moudirieh la plus pauvre) et L.E. 14 dans la Béheira, selon les conditions d'une année normale comme 1938.

La vraie cause de la pauvreté est l'insuffisance des richesses nationales en comparaison de l'accroissement de la population. La pauvreté à son tour contribue à l'augmentation des décès au moment des épidémies.

En vue de trouver une solution adéquate au problème de la pauvreté, l'Egypte a entrepris plusieurs réformes dont la plus importante a été la protection douanière de 1930. En effet, le développement de l'industrie est sans limites. Quant à la production agricole, elle est limitée par la superficie cultivable qui après la réalisation des grands projets d'irrigation se monterait à 7.100.000 feddans. En raison de l'accroissement de la population cette superficie sera toujours insuffisante pour mesurer un niveau de vie convenable. C'est pourquoi, il faudrait développer l'industrie en électrifiant les chutes d'eau, en exploitant les ressources minières des déserts égyptiens et notamment le pétrole, enfin en encourageant les industries dont les matières premières se trouvent en abondance en Egypte. L'aide du Gouvernement et du peuple sont également indispensables.

Toutefois, le développement industriel se heurte contre la faible capacité d'achat due à la pauvreté engendrée par la forte densité de la population. De plus, la prospérité de l'industrie ne doit pas compter sur l'exportation dans les pays étrangers où la concurrence est sérieuse.

Aussi, faudrait-il diminuer la population égyptienne en encourageant l'émigration au Soudan. Le pouvoir d'achat augmenterait et le niveau de vie serait fatalement relevé.

D'un autre côté, les Egyptiens qui émigreraient au Soudan trouveraient là de nouvelles ressources. Ils seraient bien accueillis par les Soudanais qui ont besoin de leurs capitaux, de leur expérience et de leur main-d'œuvre.

LA SITUATION ECONOMIQUE AU SOUDAN

La dépopulation du Soudan est une preuve éclatante de sa mauvaise situation économique et de la recrudescence des décès, vu la pauvreté qui règne et des épidémies qui ne sont pas combattues.

En effet, il existe encore au Soudan de grandes superficies presque inhabitées, telle que la région des Suds où se propagent les maladies dangereuses. Dans cette partie du Soudan, le Gouvernement n'a pas déployé des efforts remarquables pour assécher les marécages, tracer les routes, mettre en valeur les terres agricoles et créer les forêts. D'autres régions, se trouvant au centre du Soudan, ont été laissées en friche bien qu'elles soient très fertiles. L'agriculture est limitée dans certaines parties de la Guézireh de Kassala et Khor El Gahch. Toutefois, l'agriculteur soudanais ne profite que de 40% de la récolte, car, le "Sudan Plantations Syndicate" en reçoit les 20% et le Gouvernement, les 40%.

Pour se relever, le Soudan a besoin d'augmenter sa population d'une façon urgente qui ne peut se réaliser que par l'immigration des Egyptiens. Ceux-ci sont liés aux Soudanais par la communauté de religion, de race et de langue. De même, le Soudan doit entreprendre de grands travaux tels que le tracé des routes, la création des lignes des chemins de fer, la construction des barrages, le percement des canaux, l'assèchement des marécages et la lutte contre les maladies. Pour réaliser ses projets, il a besoin des capitaux égyptiens qui sont actuellement accumulés inutilement dans les banques. De plus, les Soudanais trouveraient dans les intellectuels et techniciens égyptiens des frères qui les aideraient à exécuter les travaux qu'ils projettent.

LES CREDITS STERLING

par S.E. SANY LACKANY BEY

**Conférence prononcée le 2 Avril 1947 à l'Oriental Hall*

En réalité, il suffira d'acheter des marchandises à l'Angleterre pour parvenir — sans autres efforts — à réduire le montant des crédits au bout d'un certain temps. Néanmoins ce serait là un moyen qui nécessiterait trop de longueurs pour les deux raisons suivantes: 1) nous ne pouvons accorder à l'Angleterre le monopole de nos achats et, 2) l'Angleterre ne peut pas livrer, avec la rapidité voulue, les commandes passées chez elle. N'étaient ces deux obstacles, nous aurions pu fort bien nous passer des solutions qui tendent à faire l'acquisition d'entreprises et de propriétés britanniques, solution qui, tout compte fait, a pour but d'augmenter les biens susceptibles d'être achetés par nous. En somme donc ce sont là des solutions destinées à accélérer le règlement des crédits et qui ne comportent en elles-mêmes rien d'original.

D'autre part, l'accumulation des crédits n'est pas un fait particulier à l'Egypte, car il n'existe pas de pays qui n'ait des créances sur d'autres pays. L'Egypte a toujours eu des créances en Angleterre et ne renoncera jamais à en avoir aussi bien dans ce dernier pays que dans d'autres. Le seul élément nouveau qu'intervienne dans l'affaire c'est que ces crédits se sont accumulés d'une manière singulière. Et les raisons de cette accumulation résident dans les circonstances qui ont prévalu pendant la guerre car, lorsque cette dernière éclata, la présence des troupes alliées chez nous, a exigé la conclusion d'un accord financier local de grande portée. Or vous savez que si une personne dépense de l'argent étranger dans un pays déterminé, une telle dépense produit exactement le même effet que produirait l'exportation de marchandises depuis le pays où le paiement a eu lieu: c'est ce qu'on appelle les "exportations invisibles"... (ici le conférencier explique pour le profane le sens de cette expression). Or, afin d'absorber la contre-valeur de ces "exportations invisibles" il n'est d'autre moyen que celui d'importer des marchandises — choses rendue quasi impossible, car les usines, et les cargos étaient alors occupés aux travaux de guerre S.E. Aly Chamsi pacha a d'ailleurs constaté ces faits dans le discours qu'il a prononcé à l'assemblée générale de la Banque Nationale et les a résumés en quelques mots lorsqu'il a dit que "les puissances alliées ont dépensé en Egypte pendant la guerre des sommes qui ont largement dépassé leurs capacités de paiement au moyen de marchandises à expédier." Une des conséquences d'un tel phénomène aurait pu être la hausse de la livre égyptienne par rapport à la livre-sterling en même temps que la constitution à l'étranger de crédits en or. Mais si cela ne s'est point réalisé c'est à cause de notre système monétaire. Et c'est ainsi que les sterling devenant automatiquement des livres égyptiennes, les crédits se sont accumulés. En effet, la livre égyptienne est totalement liée au sterling et de manière telle que toute personne se trouvant en possession de sterling à Londres puisse quel qu'en soit le montant, les convertir en livres égyptiennes en Egypte à un taux fixe et convenu, invariable, quelle que soit la situation de nos échanges commerciaux et quelle que soit la situation de la balance commerciale entre l'Angleterre et l'Egypte. Notre système monétaire est, par conséquent, un système qui nous oblige à accepter des sterlings en paiement de tout ce qui se dépense ou s'achète. La conséquence de cet état de choses a donc été naturellement que les achats effectués par les alliés, y compris les Etats Unis d'Amérique, ont tous été payés en livres anglaises. C'est donc ainsi que les crédits

se sont accumulés soit sous forme de dépôts dans les banques, soit sous forme de valeurs mobilières dans lesquelles a été placé l'argent au lieu qu'un courant d'importations et d'achat de services de tous ordres ne donne lieu à des paiements comme en temps normal.

Certaines personnes auraient souhaité que l'Egypte pose, à l'époque, comme conditions à l'armée américaine de payer en dollars tous ses achats afin d'inclure dans nos crédits cette monnaie de dollar si solide. Mais la réalisation d'un tel souhait aurait soulevé un problème juridique très délicat, car les Américains en Egypte, comme tous nos hôtes, étaient tenus de payer avec la monnaie reconnue par nos règles financières et reconnues comme seul libérateur. Qu'aurions-nous fait si, une telle exception étant reconnue en faveur des Américains, d'autres pays avaient demandé à en bénéficier? Comment leur aurions-nous refusé un tel bénéfice s'ils nous l'avaient demandé? Quelle eut été notre excuse? Vraisemblablement, nous aurions dû modifier notre système monétaire de manière à ce qu'il accorde les mêmes droits aux Américains est aux autres.

Ainsi, si nous considérons la question du point de vue formel et si nous acceptons que la livre égyptienne soit rattachée à la livre sterling, quelle qu'en soit la valeur par rapport aux autres monnaies, nous finirons par admettre que les crédits, en dehors de leur effet sur la balance des comptes, ne sauraient être assimilables à une créance quelconque. Car ces crédits constituent un tas de droits, un actif — en termes de comptabilité — dont les titulaires sont des individus résidant en Egypte et expriment des montants déposés par leurs propriétaires dans des banques anglaises, et ce par la propre volonté de ceux-ci, de même qu'ils représentent des montants que leurs détenteurs ont placé volontairement — aussi — dans des valeurs mobilières anglaises. (Il faut encore y ajouter le montant de couverture de la monnaie égyptienne or.) Ces personnes sont libres, en principe si elles le désirent, de retirer ce qui leur plait de leurs dépôts et crédits conditions ni restrictions ni contestations possibles. Quant aux porteurs de titres ils peuvent, s'ils le veulent, s'en débarrasser en les rendant et réaliser ainsi les fonds qu'ils y ont investi en sterling ou en monnaie égyptienne. **Cela étant, l'on peut se demander où réside le litige.**

Mais avant de répondre à cette question, il est indispensable que nous répondions à une autre qui est la suivante: Pourquoi avons-nous lié notre livre à la livre sterling ou, plutôt, quelle est cette livre sterling à laquelle nous avons rattaché notre monnaie?

Nous n'avons accepté de nous lier à la livre sterling que sur la base du fait qu'elle représente une monnaie internationale convertible à tout moment et partout. Nous ne nous sommes pas mis à la remorque de la livre sterling "pour ses beaux yeux," comme dit l'expression populaire. Nous l'avons choisie au lieu et place de l'or car il est possible qu'une monnaie s'appuie soit sur l'or, soit sur une autre monnaie basée, elle-même, sur l'or. C'est un moyen indirect et détourné lequel pourtant représente des avantages pratiques. Ainsi, nous sommes-nous donc intégré dans le bloc sterling afin d'adhérer à l'étalon or. Mais voyons un peu ce qui est arrivé. La sterling a dégringolé et a dévié et nous avec elle. Non

* Voir La Revue du 19 Avril 1947.

COMMERCIAL BANK OF EGYPT

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES TENUE LE 17 AVRIL 1947

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 1946. Comme vous le constaterez par la lecture du bilan qui couvre cette période, nous nous sommes surtout attachés à consolider les résultats acquis, à parfaire notre organisation et, par des accords avec d'importants établissements bancaires à l'Étranger, à étendre et à compléter notre activité strictement bancaire. Nous avons également continué à apporter à de nouvelles sociétés égyptiennes le concours et l'appui nécessaires à leur développement. Nous persistons à penser, malgré l'opinion de certains et le marasme boursier dont les nouvelles sociétés ont été victimes, que c'est par la création de nouvelles entreprises que l'on parviendra à mettre le mieux en valeur les richesses de l'Égypte, pourvu qu'elles soient sagement gérées et qu'elles répondent aux conditions économiques du pays.

L'année écoulée a été dominée par les négociations anglo-égyptiennes pour la conclusion d'un accord d'alliance.

Toute la période des discussions a été marquée par une certaine inquiétude, laquelle a fini par causer, surtout parmi les étrangers établis dans le pays, un sentiment d'insécurité, qui s'est traduit par un ralentissement des investissements et un marasme boursier persistant. Nous sommes convaincus que cette méfiance injustifiée cessera dès que les différends entre l'Égypte et l'Angleterre disparaîtront et que le public constatera que l'Égypte, qui ne s'est à aucun moment départie de sa légendaire hospitalité, offre encore, à tous ses habitants, d'énormes possibilités d'activité prospère et féconde.

La question du règlement des créances sterling de l'Égypte continue à retenir l'attention du Gouvernement, ainsi que celle des milieux financiers du pays. Bien que rien encore ne laisse prévoir une solution satisfaisante pour les deux parties, nous sommes convaincus que, dans l'intérêt des deux Puissances, on finira par arriver à un accord.

L'exercice sous examen a vu la reprise des échanges commerciaux, dont ont profité nos services bancaires et notamment celui des crédits documentaires, de même, l'exportation du coton, en quantités supérieures à celles de l'année précédente et à des conditions favorables, a également profité à notre activité et à l'économie du pays.

Notre industrie, dont certains prévoient le déclin, a amélioré sa production et son rendement et, grâce aux réserves, sagement accumulées pendant la guerre par les sociétés industrielles, une bonne partie de l'outillage a déjà été renouvelé. Il est à souhaiter que, continuant à bénéficier de la protection du Gouvernement, notre industrie connaisse à l'avenir l'extension plus grande que justifie la qualité de ses produits.

La situation économique du pays demeure exceptionnellement saine grâce à l'abondance des produits de son sol et aux progrès de son industrie; sa situation financière, renforcée par d'importantes réserves et un budget équilibré, apparaît comme bien enviable comparée à celle des plus grandes puissances financières du monde.

C'est la conviction de votre Conseil d'Administration qu'avec la fin prochaine de l'instabilité politique, l'Égypte connaîtra une prospérité croissante dont bénéficieront tous les habitants de cette généreuse vallée du Nil.

En dehors des Sociétés mentionnées dans notre précédent rapport, nous n'avons contribué, au cours de l'exercice sous revue, à la création d'aucune nouvelle Société. Nous envisageons de développer, durant le nouvel exercice, cette branche d'activité si intéressante pour nous.

Complétant l'organisation de nos services bancaires, nous sommes aujourd'hui en mesure d'ouvrir, à de bonnes conditions, des crédits documentaires dans toutes les parties du monde. Le développement de ce service a également été facilité par notre admission à faire partie du Contrôle des Changes.

En raison de l'extension de notre activité et pour répondre au vœu de notre clientèle, nous avons décidé de rapprocher nos Etablissements du centre des affaires, aussi bien à Alexandrie qu'au Caire, et nous avons pris en location, à Alexandrie, l'ex-Dresdner Bank, rue Adib, et, au Caire, une villa, située rue Charwarby Pacha, actuellement en cours d'aménagement.

EXAMEN DU BILAN

Liquidités: Comme vous le constaterez, nos liquidités demeurent très amples et sont constamment maintenues supérieures à nos dépôts à vue.

Avances, Comptes-courants Garantis et Débiteurs Divers: Ce poste, qui figurait, au 31.12.45, pour L.E. 2.665.552, a été réduit à

L.E. 1.389.063, réduction de près de 50% qui reflète la prudence nécessaire dans le cadre de la contraction générale des affaires. D'une façon générale, nous avons accordé une large aide aux actionnaires et souscripteurs des sociétés, nouvellement constituées par notre entremise ou en formation, afin de leur apporter un encouragement nécessaire pour le développement de leur activité. Malgré que les actions de ces sociétés acceptées en gage ne soient pas cotées à la Bourse, il est à espérer que ces sociétés, qui sont toutes saines, bien administrées et sur la gestion desquelles nous veillons de très près, obtiendront prochainement leur cotation aux Bourses des Valeurs du Caire et d'Alexandrie.

Portefeuille Titres: Notre portefeuille titres, qui était de L.E. 126.856 au 31.12.45, lorsque notre Capital était de Lstg. 600.000, s'élevait, au 31.12.46, à L.E. 361.702. Il se compose presque exclusivement de titres de Sociétés auxquelles nous nous sommes intéressés dès leur formation et dans lesquelles nous conservons des intérêts et des contacts fort utiles pour la Banque. Également en ce qui concerne ces titres, nous aimons à espérer que les Sociétés qu'ils représentent hâteront leurs démarches pour obtenir leur cotation aux Bourses des Valeurs. Parmi les Sociétés, auxquelles nous sommes intéressés, nous sommes heureux de souligner le développement favorable du Comptoir Commercial Economique, dont les résultats ont été et continuent à être satisfaisants et qui a réglé, au cours de cet exercice, un coupon de 8%, de la Société des Biens de Rapport d'Égypte dont le coupon a été de 7 1/2 %, de la Société Orientale de Cinéma dont le coupon s'élève à 5%.

De même, nous avons tout lieu d'être satisfaits du développement du programme de construction et de vente d'appartements de l'Egyptian Land & Buildings et de l'activité naissante de la Commercial Insurance Co. qui, au cours de cet exercice, a complété ses accords de réassurance avec d'importantes compagnies britanniques et dont la gestion est marquée de prudence et de circonspection.

Notre portefeuille comprend donc des titres pour la plupart au prix d'émission ou à leur prix d'achat. Sa valeur, au 31.12.46, était de L.E. 369.469, légèrement supérieure au montant porté au bilan.

Chouch: Le dernier magasin occupé par les Autorités Militaires a été évacué en Octobre 1946.

Participation Immeuble Caire: Par arrêt rendu après la clôture des comptes, le droit de préemption a été reconnu en faveur du voisin, et la somme figurant sous cette rubrique sera récupérée par la Banque, sous déduction des frais.

Frais Généraux: Comme vous pourrez le constater, nous avons maintenu, pour cet exercice, nos frais généraux au niveau de ceux de l'année précédente.

REPARTITION DES BENEFICES

| | |
|--|------------------|
| Le revenu brut de l'exercice au 31.12.46 s'est élevé à | L.E. 107.948,154 |
| Le profit net reporté au bilan, après déduction des frais généraux, des amortissements, provisions diverses et pour charges fiscales incombant à la Société, qui figurait au 31.12.45 pour L.E. 83.391,304 s'élève, au 31.12.46, à | L.E. 85.816,908 |
| De ce montant, il faut déduire 10% affectés à la réserve statutaire, soit | „ 8.581,691 |
| — laissant un solde de | L.E. 77.235,217 |
| Conformément à l'art. 32 des statuts, il faut payer aux actionnaires un dividende de 5% sur le capital versé de L.E. 1.170.000,—, soit | „ 58.500,— |
| — laissant un solde de | L.E. 18.735,217 |
| — duquel il y a lieu de déduire la rémunération du Conseil d'Administration, soit | „ 1.873,522 |
| — laissant un solde de | L.E. 16.861,695 |
| — auquel il faut ajouter le report de l'exercice précédent, soit | „ 766,461 |
| — laissant un solde de | L.E. 17.628,156 |
| En raison des circonstances actuelles et par mesure de prudence, le Conseil, plutôt que de vous suggérer un dividende supplémentaire, vous propose de porter à une réserve générale pour éventualités diverses la somme de | „ 17.000,— |
| — reportant le solde à nouveau | L.E. 628,156 |

Si vous approuvez cette proposition, nous aurons mis à la réserve, au cours de cet exercice, en dehors des amortissements normaux une somme de L.E. 25.581,691 m/m, portant nos réserves totales à L.E. 152.936,076 m/m.

Si la proposition de votre Conseil est approuvée, le coupon de 5%, soit P.T. 19,5, sous déduction des impôts mobiliers, sera payable à nos guichets, à Alexandrie et au Caire, à partir du Lundi 21 crt., contre présentation du coupon No. 11.

Avant de terminer ce Rapport, nous tenons à remercier le Personnel de la Banque, dont le dévouement et les efforts ont contribué largement aux résultats obtenus.

Sur la suggestion de certains actionnaires et considérant les cours actuels pratiqués en Bourse, qui sont loin de refléter la valeur intrinsèque du titre, votre Conseil, bien qu'il contrôle la grande majorité des actions présentes à cette Assemblée et même la majorité des actions en circulation, accepte d'envisager le placement, en partie ou en totalité, de la réserve, résultant de la prime à l'émission, dans les propres actions de la Société et étudiera les modalités opportunes de le faire, si l'Assemblée l'approuve.

Vous aurez, Messieurs, à voter les résolutions suivantes:

- 1°) Approbation du Rapport du Conseil d'Administration.
- 2°) Approbation du Rapport des Censeurs.

- 3°) Approbation des Comptes de l'Exercice 1946 et quitus à donner aux Administrateurs pour leur gestion au cours de cet exercice.
- 4°) Répartition des bénéfices et fixation du dividende à P.T. 19,50 brut, par action.
- 5°) Ratification de la nomination de S.E. Abdel Rahman El Bialy Bey comme Administrateur.
- 6°) Election de deux Administrateurs en remplacement de S.E. Mahmoud Bey Aboul Fath et M. Georges Diab, Administrateurs sortants et qui sont rééligibles.
- 7°) Réélection des deux Censeurs, MM. D. Trevor Jones et E.J. Halsey, pour l'exercice 1947 et fixation de leur rémunération.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

S.E. ABDEL RAHMAN EL BIALY BEY, Président;
 S.E. WAHIB BEY DOSS, Vice-Président;
 Maître L'FON CASTRO, Vice-Président;
 M. ELIE I. POLITI, Administrateur-Délégué;
 S.E. MAHMOUD BEY ABOUL FATH, Administrateur;
 M. GEORGES DIAB, " "
 M. ALBERT HAYM, " "
 S.E. NALDRETT JAYS PACHA, " "

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 1946

| A C T I F | | P A S S I F | |
|---|-------------|----------------------|----------------------|
| | L.E. M. | L.E. M. | L.E. M. L.E. M. |
| LIQUIDITES: | | | |
| Espèces en Caisse | 18.368,405 | | |
| Banques en Egypte | 541.524,639 | | |
| Correspondants à l'Etranger, moins soldes créditeurs des clients en monnaies étrangères et provisions | 27.897,234 | 587.790,278 | |
| AVANCES et COMPTES-COURANTS GARANTIS et DEBITEURS DIVERS ... | | 1.389.063,413 | |
| TITRES EN PORTEFEUILLE: | | | |
| Titres Egyptiens | 361.702,640 | | |
| Titres Etrangers | 12.187,510 | 373.890,150 | |
| EFFETS EN PORTEFEUILLE | | 5.749,627 | |
| IMMOBILISATIONS: | | | |
| Entrepôt, selon ré-estimation, moins amortissements | 78.013,000 | | |
| Propriétés acquises par voie d'expropriation, moins provision, selon ré-estimation, plus frais et après déduction des ventes en 1945 | 6.423,905 | | |
| Mobilier et Installation, selon ré-estimation, plus achats au prix coûtant, moins amortissements ... | 4.313,830 | | |
| (Nota: Une ré-estimation des postes ci-dessus a été faite par le Conseil d'Administration en date du 25 novembre 1944 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 1945). | | | |
| Immeuble au Caire, en participation | 17.609,309 | 106.360,044 | |
| (Nota: Le droit de préemption ayant été exercé contre les acheteurs, la somme ci-dessus est à recouvrer par la Banque). | | | |
| FRAIS DE REORGANISATION, moins amortissements | | 5.848,014 | |
| COMPTES D'ORDRE: | | | |
| Dépôts Statutaires | 7.020,000 | | |
| Débiteurs pour Caution | 10.930,000 | | |
| Débiteurs pour Ouverture de Crédits | 48.772,170 | | |
| Divers | 17.251,157 | | |
| (Nota: Il existe un passif éventuel représenté par capital non appelé sur certains titres en portefeuille. | | | |
| | | 2.468.701,526 | |
| CAPITAL AUTORISE ET EMIS: | | | |
| 100.000 Actions anciennes Lstg. de £ 4 chacune | 400.000.0.0 | 390.000,000 | |
| 50.000 Actions nouvelles de £ 4 chacune (Selon décision du Conseil d'Administration du 30 mai 1945). | 200.000.0.0 | 195.000,000 | |
| 150.000 Actions nouvelles de £ 4 chacune (Selon décision de l'Ass. Gén. Extr. du 31 janvier 1946). | 600.000.0.0 | 585.000,000 | |
| | 300.000 | 1.200.000.0.0 | 1.170.000,000 |
| RESERVE SPECIALE: | | | |
| Primes sur émission des actions nouvelles | | | 120.000,000 |
| RESERVE STATUTAIRE: | | | |
| Transfert du Compte Profits et Pertes | | | 7.354,385 |
| COMPTES COURANTS CREDITEURS ET DIVERS, y compris provision pour charges fiscales et éventualités: | | | |
| A vue | 455.262,129 | | |
| Divers Comptes Créditeurs | 626.839,011 | | |
| | | | 1.082.101,140 |
| COUPONS IMPAYES | | | 2.662,632 |
| COMPTE PROFITS ET PERTES: | | | |
| Solde selon compte ci-dessous | | | 86.583,369 |
| COMPTES D'ORDRE: | | | |
| Administrateurs - Dépôts Statutaires | 7.020,000 | | |
| Compte Caution | 10.930,000 | | |
| Ouverture de Crédits | 48.772,170 | | |
| Divers | 17.251,157 | | |
| | | | 2.468.701,526 |

COMPTE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1946

| DOIT | | A VOIR | |
|--|-------------|---|-------------|
| | L.E. M. | | L.E. M. |
| FRAIS GENERAUX | 16.869,994 | REVENU BRUT, de l'Exercice comprenant intérêts, commissions, loyers et divers | 107.948,154 |
| AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR CHARGES FISCALES ET EVENTUALITES | 5.261,252 | | 107.948,154 |
| BENEFICE NET de l'Exercice, reporté ci-bas | 85.816,908 | | 107.948,154 |
| | 107.948,154 | SOLDE au 31 décembre 1945 | 63.793,846 |
| SOLDE reporté au Bilan | 86.583,369 | à déduire: | |
| | | Transfert à la Réserve Statutaire | 7.354,385 |
| | | Rémunération du Conseil d'Administration | 3.428,000 |
| | | Coupon final de L.E. 0,3483 brut par action sur 150.000 actions | 52.245,000 |
| | | | 63.027,385 |
| | | | 766,461 |
| | | BENEFICE NET de l'Exercice 1946, reporté ci-haut | 85.816,908 |
| | 86.583,369 | | 86.583,369 |

RAPPORT DES CENSEURS

Aux Actionnaires de la COMMERCIAL BANK OF EGYPT, S.A.E.
 Nous avons fait un examen du Bilan ci-dessus, arrêté au 31 décembre 1946, avec les livres de la Banque et nous avons reçu toutes les informations et explications que nous avons reçues. La fixation des provisions pour risques en cours et l'estimation des créances ont été faites par le Conseil d'Administration. La plus grande partie des Titres en Portefeuille comprend des titres qui ne sont pas cotés officiellement aux Bourses de Caire et d'Alexandrie.
 Sous réserve de ce qui précède nous sommes d'avis que la façon à montrer la situation réelle de la Banque, en conformité avec le dit Bilan, avec les annotations y-mentionnées, est rédigée de façon à montrer la situation réelle de la Banque, en conformité nous ont été fournies.
 2, rue Toussoun pacha.
 Alexandrie, le 13 Mars 1947.

31 décembre 1946, avec les livres de la Banque et nous avons fait des usages.
 imation des créances ont été faites par le Conseil d'Administration. nd des titres qui ne sont pas cotés officiellement aux Bourses du
 le dit Bilan, avec les annotations y-mentionnées, est rédigé de aux écritures sociales, et selon les informations et explications qui
 (signé)
 D. TREVOR JONES
 E. J. HALSEY
 Chartered Accountants
 Censeurs.

LES MARCHES INTERNATIONAUX

VERS LA LIBERTE DU MARCHÉ DU THE Le 5 avril 1947.

Après l'inquiétude produite dans le pays consommateurs de thé par les hauts prix pratiqués lors de la reprise des ventes aux enchères de Ceylan et par l'annonce de l'augmentation de la taxe perçue par le gouvernement de Ceylan sur les exportations de thé (38,15 cents par lb. au lieu de 35), une certaine détente s'est manifestée sur le marché. D'une part, les prix pratiqués lors de la seconde vente aux enchères ont marqué une légère baisse. D'autre part, on a annoncé récemment qu'à compter du 1er avril, les allocations de thé de l'International Emergency Food Council cesseraient et que le Comité du thé siégeant à Londres serait dissous. A partir de cette date chaque pays pourra se porter librement acheteur sur les marchés internationaux. Enfin le gouvernement de Ceylan vient de faire savoir que les ventes de thé pourraient se faire directement entre producteur et acheteur sans passer nécessairement par la voie des ventes aux enchères. Ainsi peu à peu chaque pays pourra se pourvoir suivant ses besoins.

CACAO

La production de cacao de l'Etat de Bahia, qui fournit 95 0/0 de la production totale du Brésil, est estimée pour la campagne 1946-1947 à 2.300.000 sacs, soit 153.000 tonnes, contre 110.000 tonnes pour la campagne 1945-1946 et une moyenne de 124.000 tonnes pour la période 1940-1944.
 En raison de la hausse du prix à la production, le ministre du Ravitaillement britannique a porté de 51 s. à 119 s. par cwt (50 kg 800), ex-magasin, plus droits de douane, le prix du cacao brut de l'Afrique occidentale, à dater du 1er avril.

BLE

La production mondiale de blé pour l'année 1946 est estimée, par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis, à 5.900 millions de boisseaux contre 5.200 millions en 1945 et une moyenne de 6 milliards pour la période 1935-1939. Aux Etats-Unis et au Canada, la production, en forte augmentation sur cette période de référence, a représenté respectivement 146 0/0 et 135 0/0 de cette moyenne.

- ☒ Le gouvernement des Etats-Unis aurait déjà procédé, sur le marché, à d'importants achats de blé de la nouvelle récolte.
- ☒ L'Argentine ne signera aucun accord international sur le blé.

CAFE

- ☒ Le "Correio da Manha", un des plus grands journaux brésiliens, fait remarquer que si les importations américaines de café se sont accrues, elles ne correspondent toujours pas à l'augmentation de la consommation américaine. Le journal explique ce fait par la baisse de la qualité des cafés brésiliens, qui facilite la vente de cafés d'autres provenances.
- ☒ Les importations de café des Etats-Unis se sont élevées en février à 1.795.000 sacs portant à 8.442.843 le nombre de sacs importés depuis 1944 contre 7.780.599 sacs au cours de la même période de 1945-1946.

DATTES

- ☒ Arrêté fixant le prix des dattes d'Afrique du Nord.
 Les prix limites de vente des dattes, d'Afrique du Nord sont fixés comme suit aux 100 kilogrammes net, logées en caisses d'origine, emballage perdu, sur wagon départ port métropolitain:
 Dattes Deglet Nour:
 Dattes d'Algérie "extra" ou dattes de Tunisie Dégl'a "surchoix" 9.475 frs
 Dattes d'Algérie "standard" ou dattes de Tunisie Dégl'a "choix" 8.055 "
 Dattes d'Algérie "marchand" 7.580 "
 Dattes communes 5.305 "
 Alligh 6.680 "
 Les prix ci-dessus comprennent la marge de l'importateur calculée sur un taux de marque de 4 0/0, taxe sur les transactions incluse et ont subi la baisse de 10 0/0 prévue par le décret no. 4-317 du 24 février 1947 portant diminution générale des prix.

(Lire la suite en page 22)

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Liban

LE GOUVERNEMENT MONOPOLISE L'IMPORTATION DES ENGRAIS

Rejetant toutes les offres qui lui ont été faites pour la vente d'engrais chimiques, vu leurs prix trop élevés, le Ministère de l'Agriculture se chargerait lui-même de l'importation directe de ce produit et de sa distribution aux cultivateurs.

1613 CHOMEURS INSCRITS A BEYROUTH

Un communiqué du Ministère de l'Economie Nationale annonce que le nombre des chômeurs qui se sont inscrits au cours des opérations de recensement entreprises dernièrement à Beyrouth, s'est élevé à 1613 dont 900 lettrés et les autres analphabètes.

LA MISSION COMMERCIALE HINDOUE AU LIBAN

La mission commerciale hindoue, composée d'hommes d'affaires et d'industriels de New-Delhi, Bombay et Calcutta, se trouve depuis quelques temps à Beyrouth où elle a eu de nombreux contacts avec les milieux économiques officiels et privés. Les membres de la mission ont rendu visite en particulier au président du Conseil, au ministre de l'Economie Nationale et au Conseil Supérieur des Intérêts Communs où ils ont eu un long entretien avec les délégués syro-libanais sur les tarifs douaniers et les échanges commerciaux entre les Indes et la Syrie et le Liban.

Les membres de la mission ont visité les principales usines et fabriques nationales de la capitale.

S'adressant à la presse, le porte-parole de la mission commerciale hindoue a déclaré notamment :

"Nous avons visité l'Irak et l'Irak et nous nous proposons de nous rendre bientôt en Turquie, en Egypte et en Arabie Séoudite. A la suite de notre tournée en Syrie, il nous est apparu que ce pays a surtout besoin de cotonnades et de certaines matières premières. Nous étudions par ailleurs quels sont les produits syro-libanais susceptibles d'être exportés aux Indes.

"Les Hindous seraient heureux de pouvoir estimer au Liban, mais les prix chez vous sont trois fois plus élevés que ceux des Indes."

La mission commerciale hindoue a remis au ministre de l'Economie Nationale une liste de commerçants des Indes désireux d'établir des relations com-

économiques officiels américains s'informant des ressources agricoles syriennes. Ces informations mélangées avec les hommes d'affaires libanais et a demandé la nomenclature des produits dont la sortie est autorisée par le Liban.

CONGRES INTERNATIONAL DES STATISTIQUES

Le gouvernement libanais a été invité à participer au Congrès international des statistiques qui se tiendra à Washington en septembre prochain.

L'EXPORTATION DES OIGNONS EN BELGIQUE

M. Kamal Djoumbat, ministre de l'Economie Nationale, étudie actuellement les demandes présentées par le gouvernement belge et relatives à l'importation de grandes quantités d'oignons du Liban.

Cette exportation sera autorisée si elle n'est pas susceptible de provoquer une hausse des prix des oignons.

LA PRODUCTION SYRO-LIBANAISE DE FILÉS

Sur la proposition du ministre de l'Economie Nationale de Syrie, les services compétents de Beyrouth et de Damas procèdent actuellement à l'établissement de statistiques détaillées relatives au nombre des filatures existant dans chaque pays ainsi qu'à leur production en filés.

Cette tâche a pour objet de fournir des renseignements exacts sur la production syro-libanaise en filés de coton et de déterminer en conséquence la politique gouvernementale des deux pays en matière d'importation de broches et de matériel destinés à l'installation de nouvelles filatures.

Syrie

ANNULATION DU MARCHÉ AVEC LA ROUMANIE

Abordant la question du Miralors de sa récente conférence de presse, M. Djémil Mardam bey, Président du Conseil, a déclaré notamment :

"Le Conseil des Ministres a donné des instructions à la Mira de suspendre toute vente de céréales à l'étranger et d'annuler même les contrats qui n'auraient pas acquis un caractère définitif. Conformément à ces instructions, le marché conclu avec la Roumanie, qui porte sur la cession de 27.000 tonnes à ce pays, a été annulé."

"La question de la prorogation ou de la suppression de la Mira dépendra de la récolte prochaine."

LES AMERICAINS S'INFORMENT DES RESSOURCES AGRICOLES

Une demande a été transmise au Ministère de l'Economie Nationale provenant d'organismes ont trait à des questions très détaillées et très variées. Elles vont jusqu'aux espèces et aux quantités de poissons de mer et de rivières des pêcheries syriennes.

LES QUESTIONS DOUANIERES SERONT REGLEES A LA LUMIERE DES RESOLUTIONS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE

DU COMMERCE

Après avoir assuré que les entretiens du Conseil Supérieur des Intérêts Communs se déroulent dans l'atmosphère de la plus parfaite cordialité, M. Toufic Chamîé, membre syrien, a déclaré à la presse "Les questions douanières ne seront définitivement réglées qu'après la clôture de la Conférence Internationale du Commerce qui se tient actuellement à Genève, laquelle, dit-il, discutera longuement des diverses questions douanières intéressant le monde entier."

UN COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE NATIONALE SUR LE FUTUR PORT DE LATAQUIE

Le projet actuel coûterait au trésor syrien 75 millions de livres

A la suite des nombreuses publications de presse relatives au projet de création d'un port moderne à Lattaquié, le ministre de l'Economie Nationale a fait paraître un communiqué rectificatif dans lequel il déclare notamment :

1) L'idée de création d'un port à Lattaquié n'est pas neuve. Elle n'a fait cependant l'objet d'études sérieuses et poussées que depuis 1944.

2) Un tel projet, qui doit coûter au trésor des sommes très élevées, ne peut être envisagé séparément sans l'étude des nombreuses installations destinées à le compléter et à le mettre en valeur : liaisons ferroviaires et routières avec l'intérieur, possibilités de transit et interdépendance avec les ports voisins.

3) Sur ces bases, le Ministère précédent avait chargé la Société Gibb et Cy. d'établir un rapport. Mais il semble que cette Société n'ait point accordé à l'entreprise la même attention qu'au projet d'adduction des eaux de l'Euphrate à Alep, et son rapport provisoire, établi en deux pages, n'a pas approfondi attendant que le personnel de la question, dans l'attente de l'arrivée, prévue en mai, d'autres experts qui doivent reprendre la tâche sur des bases plus larges.

Selon les premières estimations, le coût des diverses installations portuaires s'élèvera à 25 millions de livres, mais il est à prévoir que l'ensemble des travaux complémentaires : chemins de fer, routes, etc... coûtera également le double.

LA SITUATION ECONOMIQUE DANS LE NORD-SYRIEN

exposée par le Mouhazef d'Alep

Dans une déclaration à la presse au sujet de la situation générale à Alep et dans le Nord-Syrien, le Mouhazef de cette ville l'Emir Moustafa Chéhabî a précisé en premier lieu que le projet d'adduction des eaux de l'Euphrate à la ville d'Alep nécessitera la mise en oeuvre d'un capital de près de 24 millions de livres syriennes. Un service spécial a été créé pour s'occuper de l'étude technique du projet et des modalités de son exécution.

La Municipalité d'Alep doit d'autre part bénéficier d'un emprunt de 10 millions de livres auprès de la Banque de Syrie pour ses travaux d'urbanisme, notamment le percement de son futur grand boulevard et la construction de halles modernes.

Touchant la Foire Industrielle de 1948, le Mouhazef a déclaré que la question est loin d'avoir été abandonnée, mais le Ministère des Finances a demandé certaines modifications au projet initial élaboré par les autorités municipales d'Alep.

Quant à la récolte, elle a eu un bon départ, mais l'absence de pluies depuis le 1er mars risque, si elle se poursuit, d'avoir de fâcheuses répercussions sur le rendement et la qualité des blés. Les sauterelles ne constituent pas un grave danger, celles qui ont infesté déjà la Djéziré et le Nord étant de l'espèce marocaine assez bénigne. Les plus à craindre, les sauterelles nejdennes, qui viennent des déserts d'Arabie, n'ont jusqu'ici fait que des apparitions rares et localisées.

Arabie Séoudite

LES LIGNES AERIENNES

Le gouvernement séoudite possédera bientôt 3 avions américains pour lui permettre de faire le trajet Dahrân-Riad-Le Caire. Un service de passagers sera créé entre l'Arabie Séoudite et l'Egypte. La compagnie aérienne séoudite emploie du personnel navigant américain en outre soit suffisamment entraîné. C'est le budget personnel du Roi Ibn-Séoud qui financera cette société de transport aérien.

LA PAGE ITALIENNE

Accord commercial italo-américain

Une délégation commerciale italienne, dirigée par M. Ivan Matteo Lombardo se rendra aux Etats-Unis le 20 mai pour y discuter un traité commercial italo-américain.

L'on s'attend à ce qu'un prêt important soit consenti par Washington à la Péninsule Italienne dont le relèvement intéresse au plus haut point le Nouveau Monde qui considère une Italie industrielle et florissante indispensable en Méditerranée.

Projets pour la Lybie

Dans un discours prononcé à Radio Rome, M. De Gasperi Président du Conseil Italien a déclaré que dans le cas où la Lybie serait confiée à la tutelle de l'Italie, la première mesure que prendrait le gouvernement de Rome serait de procéder à des élections générales en vue de créer un Parlement Lybien.

Accord commercial italo-uruguayen

Un accord commercial vient d'être signé entre l'Italie et l'Uruguay et prévoyant l'exportation vers l'Italie de viande, graines de lin, suif, laine, peaux, etc. et l'importation d'Italie de produits manufacturés. Les paiements se feront en devises libres; d'autre part, le gouvernement uruguayen consent un prêt de 3 millions de pesos à l'Italie.

Cet accord qui complète celui conclu récemment par l'Italie avec l'Argentine améliorera considérablement la situation alimentaire de la péninsule italienne qui, d'autre part, trouve ainsi de nouveaux débouchés à ses produits industriels.

Les automobiles italiennes sur les routes des Etats-Unis

Les automobiles européennes en général et celles italiennes en particulier jouissent d'une grande faveur aux Etats-Unis. Bien qu'en 1946 1600 autos seulement aient été importées, ce chiffre est significatif si on le compare à celui de 600 qui était la moyenne d'avant-guerre.

Il est à remarquer que les modèles Fiat qu'achètent les Etats Unis coûtent aux américains beaucoup plus que les

automobiles de même cylindrée produites chez eux, mais il semble que les qualités des petites voitures européennes l'emportent sur la concurrence. Les modèles d'après guerre de la Lancia et de l'Alfa Romeo ont également fait leur apparition sur le marché américain, leur nombre cependant est encore trop restreint pour que l'on puisse se rendre compte avec exactitude de la faveur qu'elles y ont rencontrée.

A propos d'automobiles, la Cisitalia fait encore parler d'elle. Les journaux britanniques commentant les courses récentes faites au Caire constatent que si l'Italie manque de capitaux elle ne manque certainement ni de bras ni d'ingéniosité. D'avoir, en un temps record, pu produire une machine aussi perfectionnée que la Cisitalia qui d'autre part s'est attelée à tout un programme de productions de voitures de tourisme, tient véritablement du miracle. "Grâce à sa main d'oeuvre abondante, à l'activité de ses hommes d'affaires et au dynamisme de ses ingénieurs, l'Italie peut devenir très bientôt un

redoutable concurrent pour la production britannique" ajoutent les journaux qui constatent également que dans le domaine de la production des machines textiles l'Italie s'est révélée être un producteur de premier plan. L'alerte a été donnée aux industriels britanniques du fait que plusieurs établissements de filature et de tissage montés en Amérique du Sud par des spécialistes italiens à un prix défiant toute concurrence possible ont donné des résultats étonnants.

Accord commercial italo-grec

Un très important accord commercial italo-grec vient d'être signé, accord qui marque le début d'une ère nouvelle entre ces deux pays qui lient de multiples intérêts et que plus rien ne sépare, la question du Dodécane ayant été résolue à l'amiable sans laisser aucune trace de rancœur chez les uns ou les autres.

L'accord commercial concerne l'importation de Grèce en Italie de tabac, cellophane et ferraille; la Grèce de son côté

importera des produits manufacturés de l'industrie italienne.

Accord commercial italo-britannique

Un accord commercial anglo-italien sera bientôt signé. Au cours des discussions qui se déroulent aussi bien à Rome qu'à Londres une très large place est faite aux produits manufacturés de l'industrie électrique italienne dont la capacité productive a de beaucoup dépassé celle d'avant-guerre grâce à de nouvelles méthodes d'exploitation.

Il semble que les accords porteraient également sur l'éventualité de faire produire par l'Italie les commandes que la Grande Bretagne ne serait pas en mesure d'exécuter et ce, pour compte, de celle-ci.

...et italo-turc

Des négociations en vue d'établir un accord commercial entre l'Italie et la Turquie sont en bonne voie. Les accords portent sur l'importation en Italie de plusieurs matières premières et l'importation en Turquie de produits manufacturés italiens. La seule pierre d'achoppement de l'accord est qu'alors que la Turquie désire que les paiements s'effectuent en devises rares, l'Italie voudrait que ceux-ci soient effectués par compensation.

On souligne, cependant à Ankara, que la conclusion de l'accord est imminente, étant donné que l'Italie est un fournisseur important de la Turquie. Au cours du seul mois de janvier, en effet la Turquie importait pour 133.026.937 liras de cotonnades, 57.093.000 de liras de filés de coton, 24.347.100 de liras filés de rayonne, 20.111.000 de liras de chapeaux; 7.131.700 de liras de velours de coton, 1.060.500 de liras d'imperméables de coton et 3.630.000 de liras de machines et appareils pour la fabrication de tissus.

La Bulgarie à Milan

La Bulgarie a annoncé qu'elle participera officiellement à la Foire de Milan des échantillons qui se tiendra du 14 au 19 juin.

La question du séquestre

Dans l'attente de la ratification des accords de Paris

On sait qu'il y a quelques jours le Conseil des Ministres italien approuvait les accords de Paris négociés par MM. Ivanoe Bonomi et Wacyf Boutros Ghali Pacha. La question de la levée du séquestre sur les biens italiens entre par conséquent dans une phase définitive.

L'accord de Paris doit être présenté au cours de la semaine prochaine à l'Assemblée Constituante italienne en vue de sa ratification. Il semble que celle-ci ne fasse aucun doute. Aussitôt après, l'accord devra être ratifié par le Parlement égyptien qui, de son côté, ne semble pas lui être défavorable.

Lenteurs diplomato-politiques avec lesquelles il faut hélas! compter. Mais l'on est en droit d'espérer qu'avant l'été, la levée du séquestre sera un fait accompli.

Tourisme en Italie

Le change très favorable, le climat idéal, l'accueil traditionnellement hospitalier que l'on rencontre en Italie font que cette année un très grand nombre de touristes passeront leurs vacances dans la Péninsule. A ce propos nous signalons que l'ENIT (Rome) (office national du tourisme italien) fournit tous les renseignements possibles et désirables à tous ceux qui lui en adressent la demande, sur les prix, les sites recommandés, les hôtels, les moyens de transport, etc., etc., etc.

L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939^(III) par Jean Chardonnet

LA CRISE DE MAIN-D'OEUVRE

La pénurie de main-d'oeuvre apparaît à première vue paradoxale; car l'Allemagne a pu numériquement compenser ses pertes de guerre par le retour de "personnes déplacées"; plus de 12.500.000 Allemands sont venus ainsi se réinstaller en Allemagne et la densité de la population est passée de 146 au km² dans l'ancienne Allemagne à près de 200 dans le nouveau territoire allemand. Apparemment même, l'Allemagne a trop de main-d'oeuvre; à la fin de mars 1946, Berlin comptait 600.000 personnes inactives et on estimait qu'en 1949 le nombre de chômeurs atteindrait 3 millions.

En fait la main-d'oeuvre active a fortement diminué. On estime que plus de 5 millions d'hommes étaient en captivité à la fin de 1946; 4 à 5 millions d'hommes sont morts ou sont gravement mutilés. Au total 10 millions d'hommes jeunes sont inutilisables pour l'économie allemande. La main-d'oeuvre actuellement disponible est trop âgée. De là plusieurs conséquences: d'abord une partie des effectifs de travailleurs sont inutilisables, ce qui explique le chômage; 20 à 30 pour cent de ceux-ci ne purent être employés avec profit en zone américaine. D'autre part ceux qui sont cependant embauchés dans l'industrie et les mines ont un rendement moindre; à la Gelsenkirchener Bergwerks A.G. l'âge moyen des mineurs est de 45 ans maintenant, au lieu de 35 en 1938. Le rendement a baissé de 50 à 60 pour cent.

D'autres causes concourent au même résultat, la sous-alimentation actuelle notamment, la crise du ravitaillement, survenue au printemps de 1946, a provoqué la baisse des rations de 1.500 à 1.000 calories par jour et par personne. Le mécontentement a peu à peu provoqué des grèves, voir des émeutes. L'industrie allemande manque de main-d'oeuvre capable de travailler et susceptible de donner de hauts rendements.

Bien plus, la crise de main-d'oeuvre se complique d'une crise dans le recrutement des cadres; la plus grande partie du personnel dirigeant a été compromis pendant les 12 années de régime nazi; il a fallu la remplacer ce qui a imposé du même coup aux autorités alliées de prendre en mains, non pas le contrôle de l'économie allemande auquel il aurait été plus économique de se limiter, mais la direction effective des diverses branches de cette économie. Le manque de personnel dirigeant a ainsi préparé la voie à l'excès de bureaucratie administrative que beaucoup d'Allemands, rendent, à tort ou à raison, responsable de la sclérose économique de leur pays. Une dernière cause entrave la reprise de l'industrie allemande, la division en zones d'occupation.

LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE L'ECARTELEMENT POLITIQUE

Pendant longtemps et au moins jusqu'au 1er janvier 1947, les quatre zones d'occupation ont constitué des régions autonomes qui réglaient leurs relations économiques par des traités de commerce et des conventions de paiement, et où des politiques économiques divergentes pouvaient être conduites; l'imperméabilité de la zone soviétique a été longtemps totale. Cet état de choses crée de sérieuses difficultés économiques.

En effet, avant la guerre, les canaux, les fleuves et les voies ferrées d'Allemagne assuraient la répartition intérieure de produits agricoles, miniers et industriels: 530 millions de tonnes de marchandises étaient ainsi transportées en 1936. Or actuellement la séparation en zones imperméables ne permet de réaliser une bonne ventilation ni des produits agricoles, ni des produits industriels. Les régions industrielles surpeuplées de l'Ouest sont séparées des territoires de l'Est qui leur envoyaient jadis une partie de leur ravitaillement; — en 1936 ces derniers avaient envoyé vers l'Ouest et spécialement en Rhénanie de gros tonnages de blé et de farine (1.750.000 tonnes), de pommes de terre (650.000 tonnes) et de sucre de betterave (350.000 tonnes). La division en zones étanches est donc en partie responsable de la sous-alimentation de l'Ouest de l'Allemagne, notamment de la zone britannique, et par suite de la baisse du rendement.

La même cause explique les difficultés du ravitaillement en charbon; le bassin de la Ruhr est à peu près le seul à pouvoir désormais assurer le ravitaillement houiller d'une Allemagne privée de la Silésie. La zone soviétique manque donc de charbon, les expéditions de la Ruhr vers Berlin n'ont pas dépassé 2 à 3 millions de tonnes en 1946, au lieu de 20 à 25 millions de tonnes avant la guerre. L'administration centrale de l'énergie en zone soviétique a donc cherché à augmenter la production de houille et de lignite de la zone; on a remis en exploitation des mines de lignite fermées, on en a prospecté de nouvelles en Thuringe; des gisements de charbon auraient même été découverts à Hildfurghausen et Ilfeld près de Nordhausen. Malgré les progrès de l'extraction du lignite, qui a atteint avec 108 millions de tonnes en 1945-1946 80 pour cent de la production d'avant-guerre, la pénurie de sources d'énergie est devenue grave en zone soviétique; aussi l'URSS a-t-elle demandé au Conseil de contrôle qu'une administration centrale du charbon allemand fût établie pour la répartition du charbon et que sa production fût réglée en commun par les quatre zones; transmise au Conseil de contrôle le 30 septembre 1946 cette proposition n'a pas été retenue par les autres puissances occu-

pantes; les Britanniques notamment ont déclaré qu'elle était irréalisable tant que l'ensemble de la production industrielle allemande n'aurait pas été placé sous une administration unique.

Ces deux exemples montrent bien à quel point l'écartèlement économique de l'Allemagne nuit à la reprise de son activité industrielle. L'unité économique de l'Allemagne, envisagée à Potsdam et confirmée par le Plan de nivellement de mars 1946 répond à une nécessité: l'Allemagne est une entité économique qu'il est absurde de dissocier si l'on veut éviter le chaos au centre de l'Europe. Mais les diplomates sont-ils accessibles aux arguments économiques auxquels ils ont volontiers recourus pour justifier leur point de vue, mais non pour le modifier?

Cette situation paradoxale a conduit à rechercher l'unification économique partout où elle était possible, sinon à développer au maximum les échanges commerciaux entre les zones d'occupation. C'est uniquement à l'Ouest que des progrès ont été faits dans ce sens.

La fusion des zones d'occupation anglaise et américaine au point de vue économique a été décidée le 5 septembre 1946 et est devenue effective le 1er janvier 1947. La portée pratique de cette décision est importante: d'abord l'ex-zone anglaise peut recevoir plus aisément une partie de son ravitaillement de l'ex-zone américaine plus agricole. En outre, elle peut lui envoyer le charbon qui lui manque presque entièrement. En additionnant leurs deux déficits les deux zones peuvent les réduire et alléger ainsi la chance qui pèse sur les contribuables américains et britanniques.

La portée de la fusion économique a été encore accrue par une série de décisions prises peu après la signature de l'accord. Le 10 septembre un accord signé à Francfort prévoyait la création d'un Conseil des Transports unique pour les deux zones cependant qu'on envisageait la création de Conseils analogues pour les P.T.T. le ravitaillement et l'agriculture. Le 13 septembre un second accord est conclu à Francfort entre les responsables économiques allemands des deux zones, il concernait l'organisation commune de l'économie des deux zones: un Conseil de l'économie avec 3 représentants de zone américaine et 3 de zone britannique est créé à Minden; ses directives ont force de loi dans les deux zones et concernent la production, sa répartition et sa distribution. Le 13 septembre enfin un Conseil des Finances commun a été créé pour traiter de l'ensemble des problèmes financiers et monétaires, y compris les impôts et les tarifs de douanes.

Français et Soviétiques n'ont montré aucun empressément à adhérer au plan général d'unification. Du moins ont-ils été amenés par les Anglo-Américains à conclure de vrais traités de commerce qui permettent d'intensifier les échanges entre les zones; un accord entre les zones anglaise et américaine fusionnées et la zone soviétique a été signé à Minden au début de 1947; il prévoit entre les trois zones des échanges accrus d'une valeur de 200 millions de marks pour 1947; les Britanniques livreront à la zone soviétique de l'acier et des pneus, ultérieurement du charbon, pour une valeur de 70 millions de marks, contre du caoutchouc synthétique, du papier journal et de la pulpe de bois en provenance de la zone soviétique. (1)

Quelques jours plus tard un accord était signé avec les Français pour des échanges d'un montant total de 66 millions de marks. Les zones anglo-américaine enverront à la zone française de l'acier, des textiles, des pneus, des produits chimiques des matériaux de construction; elles recevront du bois, des machines à coudre, des montres, du tabac et du bétail. On essaie ainsi d'insuffler un peu de vie commerciale à un organisme que son actuelle mutilation voue à l'asphyxie. Mais les progrès sont encore très lents et l'Allemagne reste encore au point de vue économique divisée en trois parts dont les deux plus importantes sont à peu près égales. Voici en effet quelle était en 1939 la valeur de la production industrielle pour les pays qui constituent maintenant les diverses zones d'occupation:

| | Valeur de la production en milliards de marks pour cent par rapport à l'industrie allemande | |
|--|---|------|
| Zone soviétique | 12 | 32,5 |
| dont Saxe (ex-royaume) | 3,5 | |
| Berlin | 3 | |
| Saxe (province) | 2,14 | |
| Brandebourg-Prusse | | |
| Orientale, etc. | 6,2 | 18,2 |
| Zone britannique | 3,3 | |
| dont Westphalie | 1,5 | |
| Hanovre | 4 | |
| Sleswig-Holstein, Oldenbourg et Hambourg | 1,4 | |
| Zone américaine | 4,4 | 12,9 |
| Zone française | 3,1 | 9,2 |

Tant d'obstacles, la modestie des remèdes apportés expliquent les difficultés actuelles de l'industrie allemande et la lenteur de sa reprise.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

DES REPRESENTANTS DES MAISONS COTONNIERES FRANÇAISES EN EGYPTE

En vue de rétablir les relations avec les Maisons exportatrices de coton d'Alexandrie, des sociétés importatrices de Paris ont décidé d'envoyer en Egypte des délégués, pour y faire un stage.

C'est ainsi qu'on nous apprend l'arrivée prochaine à Alexandrie de M. Christian Clerc, de la Maison Clerc de Paris et de Nîmes, qui sera le premier délégué français, après la guerre, à renouer une ancienne tradition.

LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU BLE

Un projet d'accord sur le blé, rédigé par la Conférence Internationale du Blé, qui doit être déferé au Conseil International du Blé à Washington, prévoit que les pays importateurs devront s'engager à importer chaque année des quantités déterminées à des prix fixés, et que les pays exportateurs devront de même s'engager à exporter des quantités déterminées.

Les chiffres envisagés sous réserve de ratification par les gouvernements intéressés sont, concernant les importations totales garanties pour les 23 pays importateurs, en milliers de tonnes :

| | |
|--|---------|
| Pour la période d'août 1947-juillet 1948 | 161.359 |
| août 1948-juillet 1949 | 146.493 |
| août 1949-juillet 1950 | 143.718 |
| août 1950-juillet 1951 | 141.627 |

Le chiffre des exportations garanties par les principaux pays exportateurs pour chacune des cinq périodes d'août à juillet de l'année suivante atteint, en milliers de tonnes un total de 136.080.

AVIS AUX PORTEURS ETRANGERS DE TITRES DE L'EMPRUNT 4 1/2 % DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Le ministère des Finances communique :

Les porteurs de rentes 4 1/2% 1937 résidant hors de la zone franc, et qui n'ont pu, en raison des circonstances, opter en mars 1942 entre le remboursement ou l'échange de leurs titres contre des titres de rente 3 1/2% amortissables, sont avisés que les demandes de remboursement de leurs titres de rente 4 1/2% 1937 ne seront plus recevables après le 30 avril 1947.

Les demandes de remboursement devront être accompagnées du dépôt des titres ou, en cas d'impossibilité, dûment justifiées, à effectuer matériellement ce dépôt, de la notification des numéros des titres dont le remboursement est demandé.

LA FOIRE DE PARIS DE MAI 1947

La Foire de Paris, qui se tiendra du 10 au 26 mai prochain, groupera cette année 8.600 en 1938. Les participations étrangères, au nombre de 750 l'année dernière, passeront en 1947 à 900.

On notera la réapparition du secteur de l'alimentation, du salon des vins notamment, où 350 exposants se sont fait inscrire.

Le groupe de la mécanique sera un des plus importants de la Foire. Sept pays étrangers y exposeront leurs derniers modèles. Le stand de l'ameublement occupera 20.000 mètres carrés. Les emplacements réservés à la bijouterie et à l'horlogerie seront doublés cette année.

Comme précédemment, la maroquinerie, les parfums, la mode, les vêtements, la machine à coudre, la chaussure, le bureau moderne et le cinéma seront très largement représentés.

LA SITUATION ALIMENTAIRE MONDIALE EMPIRERA L'ANNEE PROCHAINE

L'ancien Président des Etats-Unis M. Herbert Hoover a déclaré à la presse, à l'issue de la session exécutive du comité des relations étrangères du Sénat durant laquelle il approuva la loi proposée sur le programme général de relèvement des pays dévastés par la guerre consistant en un prêt de 530 millions de dollars, que la première chose dont le monde a besoin est une restauration de sa capacité productive pour éviter des pénuries de vivres continuelles.

Il a averti que par suite des mauvaises conditions climatiques, en Europe, la crise alimentaire mondiale est susceptible l'année prochaine d'être pire que cette année.

TROIS GRANDES FOIRES INDUSTRIELLES EN SUEDE

La traditionnelle Foire de Suède, à Gothembourg, aura lieu cette année pour la 30e fois et un programme spécial de fêtes sera organisé à Gothembourg pour célébrer ce jubilé. La Foire sera ouverte du 17 au 26 mai.

Depuis 1918, quand la Foire eut lieu pour la première fois et fut inauguré par le roi Gustav, l'intérêt qu'elle attire n'a

jamais cessé de croître. L'année dernière, elle comprenait 770 exposants, représentant des entreprises industrielles du pays tout entier et le nombre des visiteurs dépassait 150.000. Pour la première fois depuis 1939, des visiteurs étrangers se mêlaient au public, venus pour étudier ce que la Suède avait à offrir d'anciens et de nouveaux produits. Gothembourg fait actuellement des préparatifs pour la réception de l'invasion de visiteurs à la Foire de cette année qui, l'on espère, battra tous les records précédents.

SIGNATURE D'UN TRAITE COMMERCIAL BULGARO-TCHÉCOSLOVAQUE

Un traité commercial bulgaro-tchécoslovaque a été signé le 21 à Sofia en présence des deux délégations, de plusieurs membres du gouvernement bulgare, du ministre tchécoslovaque, et de nombreuses personnalités tchécoslovaques et bulgares.

L'accord, portant sur une période de 4 ans, assigne à la Bulgarie des fournitures électriques, des machines diverses, des voitures automobiles et du matériel roulant pour mines.

La Tchécoslovaquie recevra en échange de la Bulgarie du tabac, des graines oléagineuses, de l'huile végétale, de la soie et du blé.

REPRISE DES RELATIONS COMMERCIALES ANGLO-ROUMAINE

Les relations commerciales privées entre la Grande-Bretagne et la Roumanie sont rétablies, annonce le "Board of Trade Journal."

Le Board of Trade précise que le rétablissement de ces relations signifie nullement que les biens roumains bloqués en Grande-Bretagne depuis la guerre soient libérés.

LE CAPITAL PRIVE AMERICAIN VA CONTRIBUER AU RELEVEMENT DE L'ECONOMIE MONDIALE

Dorénavant, les capitalistes américains seront requis d'apporter leur contribution au relèvement de l'économie mondiale. Jusqu'à présent c'étaient les contribuables qui en supportaient les frais, parce que le gouvernement des Etats-Unis avait entrepris de financer le relèvement économique mondiale, en partie par des prêts et en partie par une aide.

Cette semaine, cependant, les capitalistes américains seront requis, pour la première fois depuis la fin des hostilités, de souscrire à un prêt pour une nation européenne. Il s'agit d'une émission de titres du Royaume de Norvège, pour une somme de 10 millions de dollars pour une durée de 10 ans au taux de 3 1/2 pour cent.

Cette offre de titre d'une nation européenne aux capitalistes privés américains, est une mesure importante dans la voie de transition du Lend-Lease et autre aide du gouvernement américain, aux voies normales de la finance et du commerce.

Ce genre de prêt à la Norvège, ne sera pas le premier accordé par les Etats-Unis depuis la fin des hostilités, car d'autres ont été déjà accordés à des puissances non-européennes. Des municipalités et des provinces canadiennes ont déjà contracté des emprunts analogues. Le gouvernement australien et le conseil municipal de Sydney ont demandé l'an dernier et obtenu un prêt.

Le prêt norvégien a soulevé un grand intérêt dans les milieux financiers américains et cela augure d'une nouvelle tendance parmi les capitalistes des Etats-Unis, tendance à financer à titre privé la reconstruction et les plans de développement des nations étrangères.

Le capital privé américain s'intéresse également à la première émission d'obligations de la Banque Internationale de Reconstruction et de développement. D'après M. Fleetwood Dunstan, un des directeurs, la Banque compte émettre des obligations pour une durée de 10 à 25 ans, durée qui dépendra des conditions du marché et des projets à financer.

Il est d'une importance vitale que la vente des obligations de la Banque Internationale sur le marché américain ait du succès, car la plupart des nations qui demandent des prêts ont besoin de dollars américains.

Le capital de la Banque, qui s'élève à 1.550 millions de dollars doit être constitué de 725 millions de dollars américains. Le reste, sera composé dans des proportions variables de monnaie des autres Nations Unies. D'autre part, rien qu'une petite portion de cette dernière partie du capital qui doit être versée par les autres Nations Unies, est disponible à l'heure actuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DE LA EGYPTIAN BONDED WAREHOUSES Co. Ltd.

SOCIÉTÉ DES ENTREPÔTS D'EGYPTE (S.A.E.)

L'Assemblée Générale Ordinaire de cette Société s'est tenue le 21 Avril, au siège de la Société à Bab El Karasta, Alexandrie, sous la présidence de S.E. Mohamed Mahmoud Bey Khalil, entouré de S.E. Aly Yehia Pacha, Messrs. Ismalun, Theodorakis, Klat, Pegna, Barron et Camiglieri.

Messieurs Ismalun et Camiglieri sont nommés scrutateurs. 21967 actions étant présentes ou représentées, le quorum est atteint et le Président déclare l'Assemblée valablement constituée.

Après la lecture du rapport du Conseil D'Administration, qui est approuvé à l'unanimité, l'Assemblée approuve le Rapport des Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1946 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

L'assemblée décide de distribuer un dividende de P.T. 120 par action en échange du coupon No. 40 sous déduction des impôts, à partir du 25 Avril 1947.

L'Assemblée donne quitus aux Membres du Conseil d'Administration de leur gestion de l'exercice 1947.

L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateurs de S.E. Aly Emine Yehia Pacha et de M. René Ismalun.

L'assemblée nomme Censeurs pour l'exercice 1947 MM. Russell et Co. et fixe la rémunération au même montant que pour l'exercice 1946.

Le Président exprime ensuite ses regrets de devoir accepter la démission de Mr. J.B. Barron du poste de Directeur Général après 23 ans de gestion intelligente et pleine de dévouement, et se félicite en même temps que ce soit Mr. R. Camiglieri qui est appelé à succéder à Mr. Barron au poste de Directeur Général.

Mr. Theodorakis demande au Conseil d'Administration quelque éclaircissement au sujet de la nouvelle société, Général Warehouse of Egypt, où la Bonded a investi 30.000 L.E. ce à quoi il lui fut répondu que cette société ne sera pas une concurrente, mais un complément de l'Egyptian Bonded vu qu'elle comprendra des dépôts Frigorifiques d'une conception moderne.

La séance fut levée à 12h30.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes du 59ème exercice de notre Société, finissant le 31 décembre 1946.

Les bénéfices, après déduction des sommes attribuées aux amortissements et dépréciations, aux provisions pour charges fiscales et autres ainsi que du montant revenant au Conseil d'Administration s'élèvent à :

| | |
|---------------------|---|
| L.E. 53.485,871 0/0 | somme à laquelle il y a lieu d'ajouter le report du compte Profits et Pertes de l'année précédente; |
| L.E. 30.991,339 0/0 | ce qui porte la somme disponible à : |
| L.E. 84.477,210 0/0 | Nous vous proposons de distribuer la somme de : |
| L.E. 62.100,— 0/0 | comme dividende aux 51750 actions à raison de P.T. 120 par action (impôts à la charge de l'actionnaire) et de reporter à nouveau le solde : |
| L.E. 22.377,210 0/0 | |
| L.E. 84.477,210 0/0 | |

Les entrées en magasins accusant cette année une diminution sur le tonnage de l'exercice précédent; en effet notre Société a reçu en 1946 sous régime d'entrepôt 267.914 tonnes contre 386.455 tonnes en 1945. Malgré une compression de nos frais généraux, cette réduction des entrées en magasins a fait fléchir quelque peu nos bénéfices.

Au cours de cet exercice, nous avons entrepris la reconstruction d'une partie de nos immeubles d'Alexandrie et de Port-Tewfik qui avaient été détruits par l'action de l'ennemi; les travaux y relatifs n'étaient pas encore achevés à la fin de l'exercice, c'est pourquoi la valeur des bâtiments reconstruits ne figure pas dans notre bilan.

L'augmentation constante du volume des entreposages au Caire et l'expropriation par le Gouvernement Egyptien d'une tranche de notre immeuble de Saptieh a induit notre Société à acquérir un terrain d'une superficie d'environ 2.000 mètres carrés, dans le même quartier, sur lequel nous avons érigé un magasin

que nous avons dénommé "Masgued Talaat". Le coût du terrain et de la construction figure dans notre bilan sous la rubrique "Immeubles propriété de la Société".

D'autre part certains travaux complémentaires exécutés sur le "Hangar Îlot No. 2" de Port-Said ont comporté une majoration dans la valeur portée au bilan sous la rubrique "Constructions Diverses — Hangars à Port-Said".

Nos disponibilités accusent une diminution sensible, due notamment aux frais de reconstruction dont il est question ci-dessus, à notre participation de L.E. 30.000 au capital de la Général Warehouses of Egypt et à l'appel de la seconde moitié du capital de notre filiale la Société de Transports, Expéditions et Assurance "Pharos", S.A.E., qui est en plein développement.

Afin de faire face au surplus des besoins de notre trésorerie, nous avons procédé à la réalisation d'une partie de nos titres "Emprunt National 3 1/4 0/0" pour un montant d'environ L.E. trente mille.

Une question de principe d'ordre fiscal doit être tranchée cette année par les Tribunaux, pour laquelle notre Société aurait éventuellement dans les années futures à faire face à de nouvelles charges fiscales; c'est pourquoi, en attendant le vidé du litige, nous avons prélevé des bénéfices la somme de L.E. 10.000, — au crédit d'une nouvelle réserve dénommée "Réserve Spéciale pour Eventualités Fiscales et autres".

Nous avons d'autre part majoré de L.E. 1.300. — la Réserve Extraordinaire et pour Eventualités.

Comme par le passé, nous exprimons notre satisfaction pour l'activité et le dévouement de notre Personnel.

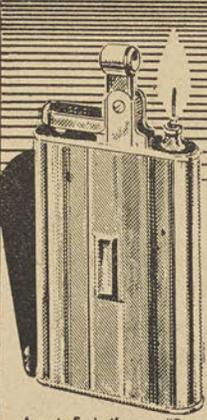
Nous avons alloué cette année à la Caisse de Prévoyance et Pensions de notre Personnel un montant de L.E. 2.000.

C'est bien à regret que nous avons dû accéder au désir de notre Directeur Général Monsieur J.B. Barron de se retirer prochainement de la direction de notre Société après 23 ans d'une activité intelligente et pleine de dévouement qui a contribué puissamment au développement de notre Société, Monsieur J.B. Barron a bien voulu accepter de conserver son Siège dans notre Conseil d'Administration.

C'est Monsieur Raoul Camiglieri, sous-directeur général de notre Société qui est appelé à succéder à Monsieur J.B. Barron au poste de Directeur Général.

Vous aurez à procéder à l'élection de deux administrateurs en remplacement de S.E. Aly Emine Yehia pacha et de Monsieur René Ismalun, qui sont rééligibles et qui se présentent à vos suffrages.

Vous aurez également à élire les Censeurs, MM. Russell et Co. qui sont rééligibles et à fixer leur rémunération.



RONSON

LE BRIQUET DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

EN VENTE

DANS LES BONNES MAISONS

✓ BUTLER STANDARD P.T. 250

✓ ENGINE TURNED P.T. 315

Agents Exclusifs pour l'Egypte et le Soudan : J. GREEN & Co. Caire, Alexandrie

C. R. 25998

Bilan au 31 Décembre 1946

ACTIF

| | 1945 | 1946 |
|---|-------------|-------------|
| | L.E. M. | L.E. M. |
| Immeubles: | | |
| Immeubles revenant à l'Etat à fin de concession (1965), coût: | | |
| Alexandrie | 41.998,821 | 41.998,821 |
| Bloc "A" | 11.172,214 | 11.172,214 |
| Bloc "B" | 13.137,866 | 13.137,866 |
| Bloc "C" | 7.970,112 | 7.970,112 |
| Bloc "F" | 7.981,953 | 7.981,953 |
| Hangar "G" | 9.114,647 | 9.114,647 |
| Siège Social | 91.375,613 | 91.375,613 |
| Port-Tewfik: | | |
| Bloc "D" | 3.510,275 | 3.510,275 |
| Immeubles, propriété de la Société, coût: | | |
| Alexandrie: | | |
| Bloc "D" | 32.741,133 | 32.741,133 |
| Dépôts hors zone douanière | 12.786,821 | 12.786,821 |
| Le Caire (Saptieh) | 55.006,890 | 55.006,890 |
| Le Caire (Bouliac) | 21.901,057 | 21.901,057 |
| Le Caire (Masgued Talaat) | 26.626,807 | 26.626,807 |
| Suez | 1.501,800 | 1.501,800 |
| Constructions diverses: | | |
| Sur terrains loués: | | |
| Hangars à Port-Said | 5.351,439 | 5.351,439 |
| Hangar au Caire | 11.025,406 | 11.025,406 |
| Sur terrains propriété de la Société: | | |
| Hangar à Suez | 2.519,763 | 2.519,763 |
| Installation appareils extincteurs d'incendie | 2.443,240 | 2.443,240 |
| Matériel, Monte-charge, Mobilier et Installations, | 9.443,105 | 9.443,105 |
| dépreciations | | |
| Espèces en Caisse et en Banques | 84.247,009 | 84.247,009 |
| Titres en Portefeuille | 161.279,060 | 161.279,060 |
| dont L.E. 6.160 (Valeur Nominale) Emprunt National | | |
| 3 1/4 % fournis à la S.A.E. "Pharos" pour cautionnement de sa gestion d'assurance. | | |
| Débiteurs Divers | 68.904,957 | 68.904,957 |
| Débours et frais à recouvrer ou payés d'avance | 35.913,100 | 35.913,100 |
| Comptes d'Ordre: | | |
| Cautionnement Administrateurs | 585, — | 585, — |
| Fonds de Prévoyance et d'indemnisation du Personnel | 152.203,411 | 152.203,411 |
| Débiteurs et Comptes Divers | 787,470 | 787,470 |
| 12500 Actions Société de Transports, Expéditions et Assurances "Pharos", S.A.E., solde non appelé | 25.000, — | 25.000, — |
| National Bank of Egypt & Divers | 14.958,126 | 14.958,126 |
| | 193.534,007 | 193.534,007 |
| | 599.950,668 | 599.950,668 |

| | 1945 | 1946 |
|---|-------------|-------------|
| | L.E. M. | L.E. M. |
| Capital: | | |
| 51.750 Actions ordinaires à f 4 | 201.825, — | 201.825, — |
| Amortissements: | | |
| Immeubles revenant à l'Etat en 1965 | 41.126,795 | 41.126,795 |
| Immeubles propriété de la Société | 47.010,827 | 47.010,827 |
| Constructions sur terrains loués | 15.908,580 | 15.908,580 |
| Constructions sur terrains propriété de la Société | 2.519,763 | 2.519,763 |
| Réserves: | | |
| Rés. Extr. et pour Eventualités | 81.300, — | 81.300, — |
| Rés. spéc. pour Ev. Fiscales et autres | 10.000, — | 10.000, — |
| Prov. p. compl. frais rec. Imm. détruits par raids aériens | 10.000, — | 10.000, — |
| Rés. d'Amort. Excep. Art. 7 Loi No. 60, 1941 | 4.000, — | 4.000, — |
| Compte Crédeurs Divers | 92.540,280 | 92.540,280 |
| Profits & Pertes: | | |
| Bén. reportés suiv. préc. Bilan | 30.991,339 | 30.991,339 |
| Bén. nets de l'Exercice 1946 | 53.485,871 | 53.485,871 |
| | 84.477,210 | 84.477,210 |
| à répartir comme suit: | | |
| Div. à approuver: | | |
| P.T. 120 par action sur 51.750 act. ord. sous déd. Impôts | 62.100, — | 62.100, — |
| Solde bén. à report. à nouveau | 22.377,210 | 22.377,210 |
| Comptes d'Ordre: | | |
| Administrateurs: | 585, — | 585, — |
| Dépôt Statutaire | 152.203,411 | 152.203,411 |
| Fonds de Prév. et d'Ind. du Person. | 155.154,889 | 155.154,889 |
| Crédit. et Comptes divers | 38.633,333 | 38.633,333 |
| Soc. de Transp. Exp. & Assur. "Pharos", S.A.E. solde non appelé sur actions | 25.000, — | 25.000, — |
| Actions sorties aux tirages & C.-div. | 13.266,682 | 13.266,682 |
| | 207.639,904 | 207.639,904 |
| | 590.708,455 | 590.708,455 |

Le Président du Conseil d'Administration,
Signé: MOHAMED MAHMOUD KHALIL.

RAPPORT DES CENSEURS

Messieurs les Actionnaires,
En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier nous avons procédé à la vérification du Bilan ci-dessus que nous avons trouvé conforme aux écritures de votre Société. Les Eventualités Fiscales qui ne sont pas couvertes par la "Réserve Spéciale pour Eventualités Fiscales et Autres" sont prévues par la "Réserve Extraordinaire et pour Eventualités". Ceci dit et sous réserve de l'approbation du dividende à répartir par votre Assemblée Générale, le Bilan est, à notre avis, bien établi de façon à faire ressortir la situation exacte de la Société, et ce, d'après les explications qui nous ont été fournies, et ainsi qu'il appert de l'examen des écritures de la Société.
Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.
Alexandrie, le 15 Avril 1947.

Signé: RUSSEL & Co., Chartered Accountants.

TEXTES OFFICIELS

EDITION FRANÇAISE DU J.O. No. 33 DU 17/4/1947

MINISTÈRE des FINANCES

Arrêté ministériel No. 23 de 1947 portant modification du Règlement Intérieur de la Bourse de Minet el Bassal pour les cotons

Art. 1.—L'alinéa 3 de l'article 47 du Règlement Intérieur de la Bourse de Minet el Bassal est modifié comme suit:

"En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs des experts assermentés, ils seront remplacés par un ou plusieurs des experts suppléants, également assermentés, nommés par le Ministre des Finances après consultation de la Commission de la Bourse. En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs des experts suppléants le Comité d'Appel sera complété, par un ou plusieurs des membres de la Commission d'appel prévue à l'article 46bis à désigner par voie de tirage au sort".

Art. 2.—L'alinéa 3 de l'article 140 du Règlement Intérieur de la Bourse de Minet el Bassal est modifié comme suit:

"En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs des experts assermentés, ils seront remplacés par un ou plusieurs des experts suppléants, également assermentés, nommés par le Ministre des Finances après consultation de la Commission de la Bourse. En cas d'empêchement d'un ou de plusieurs des experts suppléants le Comité d'Appel sera complété, par un ou plusieurs des membres de la Commission d'Appel prévue à l'article 139 à désigner par voie de tirage au sort".

Art. 3.—Est rapporté l'Arrêté ministériel No. 6 de 1947 rendu le 29 janvier 1947.

Art. 4.—Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel". (8 avril 1947).

Arrêté ministériel No. 24 de 1947 instituant un marché "Hors Cote Officielle" aux Bourses des Valeurs

Art. 1.—Les Commissions des Bourses des Valeurs du Caire et d'Alexandrie sont autorisées à instituer un marché "Hors Cote Officielle" pour les opérations sur les valeurs, actions et obligations, qui sont émises par les sociétés légalement constituées et qui ne remplissent pas les conditions d'admission à la cote officielle.

Art. 2.—Il sera ajouté après l'article 24 de l'Arrêté du 27 avril 1940 portant approbation du règlement intérieur des Bourses des Valeurs, un nouveau Chapitre 7 bis intitulé: ADMISSION DES VALEURS AU MARCHÉ "HORS COTE OFFICIELLE" et composé des articles suivants:

Art. 24 A.—Toute demande d'admission d'une valeur au Marché "Hors Cote Officielle" doit être adressée par écrit par la Société intéressée au Président de la Commission de la Bourse accompagnée des documents suivants:

- (1) un exemplaire de l'acte d'association; des Statuts et autres actes qui ont pu les modifier et une copie du Décret autorisant la constitution de la Société, s'il en existe;
- (2) le prospectus d'émission dûment signé par les personnes responsables, si les titres ont donné lieu à une souscription publique;
- (3) le bilan du dernier exercice, s'il existe;
- (4) un spécimen des titres, ou du certificat en tenant lieu;
- (5) tous autres documents officiels permettant de se rendre compte de la situation de la Société.

Art. 24 B.—Les demandes d'admission seront affichées à la Bourse durant au moins quinze jours, pendant lesquels toutes observations par écrit seront adressées à la Commission de la Bourse.

Art. 24 C.—Aucun titre ne pourra être admis à la négociation au Marché "Hors Cote Officielle" sans une décision préalable des deux Commissions du Caire et d'Alexandrie:

Art. 24 D.—Ne seront pas admis au Marché "Hors Cote Officielle", quelle que soit la nationalité de la Société intéressée:

- (1) les titres d'une Société dont le Capital versé est inférieur à L.E. 75.000;
- (2) les obligations des Sociétés dont les actions ne figurent pas au tableau des Marchés "Hors Cote Officielle" d'Egypte ou du pays dont la législation les régit;
- (3) les titres dont le montant versé du prix nominal est inférieur à L.E. 1 ou l'équivalent approximatif de L.E. 1;

(4) les titres dont l'émission aurait été chargée d'une majoration autre que celle motivée par les frais d'émission, à moins que la majoration ne représente une prime portée à la Réserve de la Société;

(5) les titres qui ne sont pas au porteur au cas où la Société n'aurait pas de bureau de transfert en Egypte.

Art. 24 E.—Les titres admis au Marché "Hors Cote Officielle" ne peuvent faire l'objet d'opérations à terme.

Art. 24 F.—Lorsque la Commission de la Bourse décide d'admettre un titre au Marché "Hors Cote Officielle", elle l'inscrira au tableau dudit Marché, à charge par la Société intéressée d'acquiescer les droits d'abonnement suivants:

| | L.E. |
|--|------|
| Pour un capital émis de L.E. 100.000 ou au-dessous ... | 8 |
| Pour un capital émis au-dessus de L.E. 100.000 et jusqu'à L.E. 200.000 ... | 15 |
| Pour un capital émis au-dessus de L.E. 200.000 et jusqu'à L.E. 500.000 ... | 25 |
| Pour un capital émis au-dessus de L.E. 500.000 et jusqu'à L.E. 1.000.000 ... | 40 |
| Pour un capital émis au-dessus de L.E. 1.000.000 ... | 75 |
| Pour chaque émission d'Obligations ... | 8 |

Pour les actions sans dénomination de valeur les droits seront perçus sur la base de la valeur vénale telle qu'elle sera établie par le cours de clôture du dernier jour ouvrable de l'année.

Ces droits seront payables annuellement et par anticipation.

Art. 24 G.—La Commission de la Bourse pourra par une décision motivée, rejeter la demande d'admission au marché "Hors Cote Officielle" de tous titres, même si la demande est régulière et si les titres ne sont pas exclus par une des dispositions précédentes.

La Société intéressée aura le droit de recourir devant le Tribunal Commercial compétent, qui statuera en dernier ressort en Chambre de Conseil, le Président de la Commission de la Bourse et le Commissaire du Gouvernement entendus.

Art. 24 H.—La décision d'admettre une valeur au marché "Hors Cote Officielle" doit spécifier le nombre, le prix nominal et les numéros des titres admis. Toute nouvelle émission d'une valeur déjà admise doit faire l'objet d'une nouvelle demande d'admission.

Art. 24 I.—Les Sociétés dont les titres sont admis au marché "Hors Cote Officielle" devront assurer le paiement de leurs coupons et dividendes au Caire et à Alexandrie.

Elles devront également, à la fin de chaque exercice, transmettre à la Commission de la Bourse tous documents officiels relatifs à la situation de la Société, tels que bilans, comptes de Profits et Pertes, rapports annuels du Conseil d'Administration et des Censeurs ainsi que tous documents relatifs à des modifications apportées à l'acte d'association ou aux Statuts.

Art. 24 J.—Seront rayés du Tableau du Marché "Hors Cote Officielle" par la Commission de la Bourse:

- (1) les titres qui ne réunissent plus les conditions prescrites pour l'admission;
- (2) les titres des Sociétés en état de faillite;
- (3) les titres pour lesquels les Sociétés ne se seraient pas conformées, sur la demande qui leur en sera faite par la Commission de la Bourse et dans le délai qui leur sera accordé, aux obligations prévues à l'article 24 (I);
- (4) les titres des Sociétés qui ont été déclarées nulles et non existantes par une décision en dernier ressort de la juridiction compétente.

Art. 24 K.—La radiation du Tableau du Marché "Hors Cote Officielle" des actions d'une Société entraînera la radiation de ses obligations et de ses parts de fondateur.

Art. 24 L.—L'admission des titres au Marché "Hors Cote Officielle" est généralement provisoire et ne saurait dispenser la Société de l'application des dispositions des articles 64 bis et 67 bis du Règlement Général des Bourses des Valeurs d'Egypte.

Art. 24 M.—La Cote du Marché "Hors Cote Officielle" sera dressée et imprimée chaque jour par les soins d'un comité de la Commission de la Bourse, désigné à cet effet.

Elle indiquera:

- (1) les cours successifs des opérations traitées pendant la journée et dont l'indication aura été donnée par les soins des Agents de Change intéressés;
- (2) les derniers cours. Au cas où ces cours ne seraient pas des cours pratiqués, mais seulement des cours de demandes ou d'offres, il devra être mentionné qu'ils sont d'acheteurs ou de vendeurs;

(Suite en page 26)

THE EGYPTIAN DELTA LAND & INVESTMENT COMPANY, LIMITED

Rapport du Conseil d'Administration à être présenté aux actionnaires, à l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue aux Bureaux de la Société, 14 Rue Talaat Harb Pacha (ex Cheikh Abou-el-Sebaa) le Mercredi 30 Avril 1947, à 4 heures p.m.

**

Le Conseil d'Administration a l'honneur de soumettre, ci-après, le Rapport annuel ainsi que le Bilan vérifié par les Censeurs pour l'année prenant fin le 31 Décembre 1946.

Votre Conseil d'Administration suit avec un grand intérêt les efforts que ne cesse de déployer notre Agent de Londres pour obtenir l'autorisation à l'effet de convertir les nouvelles actions nominatives en actions au porteur.

Après la clôture des comptes de cette année, le Conseil des Ministres a approuvé: 1) le plan de lotissement de la zone dite "Maadi Gardens", le développement de cette section de Maadi a déjà commencé et une ville moderne y sera élevée avec une place principale de 200 mètres de long sur 70 de large et de nombreuses artères. 2) le plan pour des quartiers d'ouvriers et de domestiques; des offres pour la construction de ces quartiers seront incessamment reçues en adjudication publique.

Dr.-Ing. M. A. SALEH

Ingenieur Conseil

Expert Près les
Tribunaux Nationaux et Mixtes
32, Rue Gameh Charkass
Le Caire. — Tél. 57551

Etudes, exécutions et Montages des Appareils, Machines et Fours pour l'Industrie.

Modernisation Industrielle des Usines.

Construction et Organisation des Fonderies et des Ateliers Mécaniques.

Emploi du Mazout dans les Chaudières Fours à Chaux et Briques.

Installations pour la deshydratation.

Construction des Chambres Frigorifiques.

Ateliers Mécaniques et Enregistrement des Brevets.

Le Décret Royal pour le développement de la Zone du Désert au Nord de la Station Marconi n'a pas encore été promulgué, mais nous espérons que le plan sera approuvé par le Conseil des Ministres dans le cours de 1947.

La Société désire relever que, malgré les mauvaises conditions du Transport et la hausse des prix des matériaux et des machines, il a été possible d'en acheter et emmagasiner d'importantes quantités pour le développement de la zone dite "Maadi Gardens" et de celle du Désert au Bord de la Station Marconi.

Le Gouvernement a mis en exécution à Maadi les travaux de protection contre les torrents des montagnes et pour lesquels un crédit de L.E.60.000 avait été ouvert afin de prévenir l'éventualité de nouvelles inondations.

Deux Bureaux de Vente de terrains et de villas ont été formés — l'un dans Maadi et l'autre au Caire — et tous deux ont rendu d'appréciables services à la Société.

Des résultats satisfaisants dans la vente des terrains ont été obtenus par la Publicité lumineuse, les Cinémas et la Presse locale.

Nous avons vendu 2 des villas modernes, nouvellement construites, en réalisant L.E. 15.800 pour le terrain et les constructions.

Des anciennes villas, la Société en a vendu 3 à des prix très avantageux.

Au cours de l'année, 15 nouvelles villas sont venues s'ajouter à la ville et 7 sont en voie d'achèvement par leurs propriétaires.

Les recettes de la vente du bois d'arbres et des vergers ont

atteint cette année la somme de L.E.702.310 m/ms.

La Société a organisé un service d'Autobus privé qui circule régulièrement entre Maadi-Le Caire.

La Situation financière de la Société est satisfaisante et nous avons à entreprendre d'importants travaux pour le développement de la Section de Maadi Gardens.

Le Conseil d'Administration considère que la Réserve accumulée au 31 Décembre 1946 et s'élevant à L.E.45.410 contre la dépréciation des Immeubles de la Société dépasse les nécessités immédiates. 11 villas ont été vendues au cours des dernières années et celles qui restent encore ne nécessitent pas ce montant de réserve. Afin de concilier la demande des actionnaires qui réclament le paiement d'un dividende plus élevé pour cette année, le Conseil veut bien, si l'Assemblée Générale l'approuve, recommander de prendre L.E. 14.639 de cette réserve pour les ajouter au Profit qui doit être distribué aux actionnaires.

Le bénéfice réalisé durant l'année en cours s'élève à L.E. 49022.305 m/ms; ce bénéfice ajouté au solde reporté de 1945 ainsi qu'à la somme de L.E.14639 transférée du compte de la Dépréciation sur les Villas, porte le montant à L.E. 64825.137 m/ms.

De ce solde, le Conseil d'Administration recommande le paiement d'un Dividende de P.T. 13 par action, moins l'impôt égyptien, ce qui absorbera somme de L.E.498.147 m/ms à être reportée.

Les Administrateurs sortants par rotation sont: S.E. Hassan Mazloum Pacha et Mr. L. A.

Hugh-Jones qui, étant éligibles, se présentent à vos suffrages.

Les Censeurs sortants, Messieurs Russell & Co., qui sont rééligibles offrent de nouveau leurs services.

Le Conseil d'Administration désire exprimer son appréciation pour les services rendus par tout le Personnel et leur adresse ses remerciements.

Le Caire, le 12 Avril 1947.

Par ordre du Conseil d'Admin.

G. DALE

Secrétaire.

Les Actionnaires sont priés d'approuver les résolutions suivantes:

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Comptes de l'année finissant le 31 Décembre 1947.

2. Confirmation de la Recommandation du Conseil d'Administration pour le paiement d'un dividende de P.T.13 par action, sujet à l'impôt égyptien.

3. Election de deux administrateurs en remplacement de ceux sortants par rotation et qui sont rééligibles.

4. Nominatnon des Censeurs pour l'année 1947 et fixation de leurs émoluments.

**VOTRE REVUE VOUS
SUIVRA DANS VOTRE
VILLEGIATURE**

Si vous allez passer vos vacances à l'étranger maintenez le contact avec l'Egypte en vous faisant envoyer régulièrement votre revue.

Abonnez-vous à un abonnement saisonnier. Expédition par courrier ordinaire ou par avion.

Renseignements et tarifs :

LA REVUE D'EGYPTE
ECONOMIQUE et FINANCIERE

Service des Abonnements,

B. P. 465., Le Caire

Liste des Propriétés de la Société au 31 Décembre 1946

| DOMAINE DE MAADI: | Fed. K. S. | Mètres carrés |
|--|------------|---------------|
| a) Désert et terrain agricole comprenant le terrain occupé par le Sporting Club | 445 — 8 | 1.869.057 |
| b) Terrain agricole (berge du Nil) | 198 — — | |
| c) Terrains de construction à vendre (ancien plan de Maadi) | — — — | 732.112 |
| d) Terrains de construction à vendre (nouveau plan de Maadi Gardens) | — — — | 438.468 |
| e) Superficie occupée par des constructions appartenant à la Société | — — — | 40.317 |
| AUTRES PROPRIETES: Vieux-Caire | — — — | 1.587 |

BILAN AU 31 DECEMBRE 1946

| ACTIF | | | | PASSIF | | | |
|---|------------|-----|--------------------------|--|-------------|---------|----------------|
| | L.E. M. | £ | s. d. | | L.E. M. | £ | s. d. |
| TERRAINS ET PROPRIETES IMMOBILIERES DOMAINE DE MAADI: | | | | CAPITAL AUTORISE: | | | |
| Terrains développés et à développer | | | | 500.000 Actions de £ 1 chaque | 487.500 000 | 500.000 | 0 0 |
| Routes et Ponts | 137.388 | 738 | | | | | |
| Immeubles, Bureaux, Villages, Club-Houses, Stations électriques, etc., au prix coûtant | 108.413 | 110 | | CAPITAL EMIS: | | | |
| Moins: Rés. p. dépr. évent. | 45.410 | 108 | | 494.823 Actions de £ 1 chaque entièrement libérées | 482.452 425 | 494.823 | 0 0 |
| Transfert au c/ Profits et Pertes | 14.639 | — | 30.771 108 | PROFITS NON REALISES SUR VENTE DE TERRAINS A TERMES réalisables par Annuités | 186.411 192 | 191.190 | 19 4 |
| | | | 77.642 002 | RESERVE POUR CREANCES DOUTEUSES | 2.619 327 | 2.686 | 9 9 |
| | | | 215.030 740 | CAISSE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL | 6.407 203 | 6.571 | 9 10 |
| VIEUX-CAIRE: | | | | DIVIDENDES IMPAYES | 7.284 208 | 7.470 | 19 8 |
| Au prix coûtant, moins dépréciation suivant décision de l'Assemblée Générale du 14 Avril 1913 | | | 894 430 | CREDITEURS DIVERS ET SOLDES CREDITEURS | 37.349 174 | 38.306 | 16 11 |
| | 215.925 | 170 | 221.461 14 3 | COMPTE DE PROFITS ET PERTES: | | | |
| USINES D'ELECTRICITE ET D'EAU: | | | | Solde au 31 Déc. 1945 | 45.697 902 | | |
| Au prix coûtant | 77.221 | 902 | | Moins: Dividende de P.T. 9 par Action | 44.534 070 | | |
| Moins: dépréc. à ce jour | 52.512,275 | | 24.709 627 25.343 4 2 | Solde | 1.163 832 | | |
| MARCHANDISES EN STOCK ET AUTRES: | | | | A ajouter: Profit de l'année finissant le 31 Décembre 1946 | 63.661 305 | 64.825 | 137 66.487 6 4 |
| Moins: dépréciation | 35.497 | 542 | 36.407 14 8 | | | | |
| MOBILIER ET AGENCEMENT: | | | | | | | |
| Moins: dépréciation | 518 | 714 | 532 — 3 | | | | |
| PRETS HYPOTHECAIRES | 236.158 | 398 | 242.213 14 10 | | | | |
| DEBITEURS DIVERS | 28.882 | 789 | 29.623 7 6 | | | | |
| TITRES D'ETAT: | | | | | | | |
| Gouvernement Egyptien 3 1/4 % Empr. National 1963-73 | 25.000 | | | | | | |
| British War Loan 3 1/2 % | | | | | | | |
| £ 150.000 | | | 172.109 473 176.522 10 9 | | | | |
| CAISSE ET BANQUES | 73.546 | 953 | 75.432 15 5 | | | | |
| | 787.348 | 666 | 807.537 1 10 | | 787.348 | 666 | 807.537 1 10 |
| | | | | HASSAN MAZLOUM | | | |
| | | | | Président. | | | |
| | | | | LI. A. HUGH-JONES | | | |
| | | | | Vice-Président. | | | |

Nous avons comparé le susdit bilan avec les livres et les documents et nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées. Notre opinion est que le susdit bilan a été dressé proprement afin de donner une idée exacte et correcte de la situation des affaires de la Société au mieux des informations et des explications à nous données et tel que cela ressort des livres de la Société.

Le Caire, le 12 Avril 1947.

RUSSELL & Co.,
Experts comptables

PROFITS & PERTES de l'année finissant le 31 décembre 1946

| RECETTES | | | | DEPENSES | | | |
|---|---------|-----|-------------|---|---------|-----|--------------|
| | L.E. M. | £ | s. d. | | L.E. M. | £ | s. d. |
| INTERETS SUR TITRES, PRETS HYPOTHECAIRES ET VENTES DE TERRAINS | 12.719 | 979 | 13.046 2 8 | REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS | 2.393 | 733 | 2.455 2 3 |
| LOYERS DES MAISONS, TERRAINS AGRICOLES, VERGERS, ETC. | 13.336 | 455 | 13.678 8 4 | FRAIS D'ADMINISTRATION, DE SECRETARIAT ET REMUNERATION DES CENSEURS | 13.696 | 947 | 14.048 3 — |
| RECETTES DIVERSES | 43.460 | 300 | 44.574 13 4 | IMPOT FONCIER ET TAXE IMMOBILIERE | 1.876 | 302 | 1.924 8 3 |
| PROFIT SUR LES VENTES DES TITRES D'ETAT | 8.891 | 422 | 9.119 8 2 | COUT ECLAIRAGE DES RUES, ENTRETIEN DES ROUTES, ET. PONTS, BALAYAGES, ETC. | 5.399 | 919 | 5.538 7 7 |
| TRANSFERT DE LA RESERVE CONTRE DEPRECIATION EVENTUELLE DES VILLAS | 14.639 | — | 15.014 7 2 | SOLDE A REPORTER | 69.680 | 255 | 71.466 18 7 |
| | 93.047 | 156 | 95.432 19 8 | | 93.047 | 156 | 95.432 19 8 |
| SOLDE REPORTE | 69.680 | 255 | 71.466 18 7 | DEPRECIATION SUR IMMEUBLES A MAADI | 1.871 | 200 | 1.919 3 7 |
| | | | | DEPRECIATION SUR INSTALLATIONS D'ELECTRICITE ET D'EAU | 3.180 | 950 | 3.262 10 3 |
| | | | | DEPRECIATION SUR FOURNITURES ET MATERIEL MOBILIER | 966 | 800 | 991 11 10 |
| | | | | SOLDE REPORTE AU BILAN | 63.661 | 305 | 65.293 12 11 |
| | 69.680 | 255 | 71.466 18 7 | | 69.680 | 255 | 71.466 18 7 |

Le mouvement maritime des ports égyptiens



LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Destination: Naples, Gênes, Marseille. U.S.A.: Marine Snapper (American Eastern), 29/4.

Destination: Naples, Gênes, Marseille, U.S.A.: Mariner Flier (American Eastern), 9-10/5.

Destination: Bombay, Madras, Calcutta: Minot Victory (American Eastern), 27/4.

Destination: Bombay, Madras, Calcutta: Cape San Diego (American Eastern), 29/4.

Destination: Bombay, Madras, Calcutta: Steel Worker (American Eastern), 5/5.

Destination: Bombay: Jehangir (L. Savon), 10/5.

Destination: Istanbul: Carbonello (L. Savon), fin/Avril.

Destination: Gênes, Marseille: Latharna (Stuparich), 10/5.

Destination: Palestine, Liban, Chypre: Sonja (Bernard), fin/Avril.

Destination: Palestine, Liban, Chypre: Gudrun (Bernard), 10-15/5.

Destination: France du Nord, Rotterdam, Anvers: Torsa (Bernard), fin/Avril.

Destination: France du Nord, Rotterdam, Anvers: Sonja (Bernard), début Mai.

Destination: France du Nord, Rotterdam, Anvers: Gudrun (Bernard), 10-15/5.

Destination: Jeddah, Port-Sudan: Virginia (Michel Xydia), 28/4.

Destination: Le Pirée, Gênes, Marseille: Phoenix (El Chamy et Paraschevas), 30/4.

Destination: Palestine, Liban, Le Pirée, Turquie: High Point Victory (American Export), 26/4.

Destination: Palestine, Liban, Le Pirée, Turquie: Exchequer (American Export), 30/4.

Destination: Gênes, Marseille, U.S.A.: Exporter (American Export), 28/4.

Destination: Gênes, Marseille, U.S.A.: Exford (American Export), 12/5.

Destination: Gênes, Marseille, U.S.A.: Exchequer (American Export), 26/5.

Destination: New York: Flying Cloud (Dilaveri), 26/4.

Destination: Malte, Gênes: Beatrice (Beits et Co.) 27/4.

Destination: Londres: Maltese Prince (Furness), fin/Avril.

Destination: Le Pirée: Heliopolis (Tavoularidis), 26/4.

Destination: Le Pirée, Palestine, Liban, Chypre: Cadio (Samy Khouri), début Mai.

Destination: Le Pirée, Gênes, Marseille: Cyrenia (Cottakis), 29/5.

Destination: Palestine, Liban, Chypre: Maine (Henry Beja), fin/Avril.

Destination: Haifa, Beyrouth, Le Pirée, Gênes, Marseille: Eftalia (Paramithiotis), 29/4.

Destination: Le Pirée, Patras: Dimitrios (Papaliofs-Petrovits), fin/Avril.

Destination: Massawa: Egenes (Xydia), fin/Avril.

Destination: France du Nord, Anvers: Lys (Sté. d'Entreprises) 30/4.

Destination: France du Nord, Anvers: Ostende (Sté. d'Entreprises) 7/5.

Destination: Palestine, Liban, Chypre: Danae (Van der Zee), 27/4.

THE ALEXANDRIA MARINE UNDERWRITER'S ASSOCIATION

Alexandrie, 19 April 1947.
Circular No.683.

Members' Representatives are advised that in accordance with Schedule No.50 dated April 17th 1947, the following rates are quoted.

ALL VOYAGES, other than those enumerated below 1/10th VOYAGES TO, FROM OR BETWEEN:—

(a) India, Far East (China Ports, Dutch East Indies, Indo-China, Japan, Malaya, Hongkong, Philippines and adjacent islands and Siam) 3/20ths.

(Excepting voyages to or from destinations named under (b), (c) and (d).)

(b) Mediterranean (excluding North African Ports and Egypt) Turkey and Black Sea 1/6th. (excepting voyages to or from destinations named under (c) and (d).)

(c) Continent of Europe north of Finistere (including Sweden and Finland) but excluding United Kingdom, Ireland and Northern Spain (excepting voyages to or from destinations named under (d). 1/4th.

(d) Albania, Italy (Adriatic Ports), Greece, Palestine and Yugoslavia 5/16ths.

J.G. REDDOP
CHAIRMAN

Les Marchés Internationaux

(Suite de la page 11).

MIEL

☒ Les dernières cotations pour miel sont:
Mexique: 17 cents le lb f.o.b. Tampico.
Brésil: 48 cents le kilo f.o.b. Brésil.

RIZ

☒ L'Indochine va envoyer 4.000 t. de riz à la Chine du Sud, annonce le "Canton Daily Sun" du 8 février, M. Vang Han Ying, président de la section cochinoise de l'"Overseas Chinese Committee for relief to China", a déclaré durant une visite au gouverneur Lo le 7 février que son Comité avait déjà ramassé 4 millions de piastres pour acheter 4.000 t. de riz. Dès l'obtention du permis d'exportation de ce riz, 1.500 t. seront envoyées au Fukien et le reste au Kouangtong.

TAPIOCA

☒ Le tonnage commercialisé de tapioca du Togo atteint, pour la campagne en cours, 2.500 tonnes. Toutefois, certains lots nécessitent un traitement avant leur exportation.

SOIE

☒ Après la défaite du Japon, les Etats-Unis se sont réservé la presque totalité de la production nipponne de soie grège; la marchandise est revendue aux enchères sur les marchés américains et, depuis quelques mois, les cours sont en baisse constante.

C'est ainsi que la "United States Commercial Company", organisme d'Etat chargé de la vente aux USA de la soie grège japonaise, vient d'annoncer que les prix minima pour la période du 7 février au 1er août 1947 sont fixés ainsi: 5,6 dollars la lb pour la qualité supérieure et 3,95 dollars pour la qualité inférieure, ce qui représente une baisse de 50 0/0 par rapport aux cours pratiqués en octobre 1946.

☒ Une quantité de 52.000 balles de soie grège provenant des stocks anciens, considérée impropre à la consommation, a été remise à la disposition de la consommation nationale japonaise. La production courante japonaise, estimée à 10.000 balles par mois, est réservée à l'exportation. Jusqu'à présent, les Etats-Unis sont pratiquement les seuls acheteurs de soie japonaise.

☒ On a exporté de Canton en 1946: 392.254 kilos de soie grège, 5 kg de fils de soie, 255.000 kg de soieries et 324.100 kg de déchets de soie.

COPRAH

☒ Le commerce des noix de coco redevient actif au Siam. Les commerçants en noix de coco visitent les plantations et achètent toute la production. Cent noix de coco fraîches coûtent maintenant de 100 à 120 ticaux selon la taille, et le coprah de 375 à 400 ticaux le picul à Bangkok (2). On s'attend à une augmentation de ces prix dans le proche avenir.

Ce renouveau du commerce serait dû au fait que de nombreuses usines fabriquent maintenant de l'huile de coco pour l'exportation et que les pays étrangers ont besoin de plus de coprah.

Le ministre du Commerce s'intéresse particulièrement à cette question et cherche à développer cette activité.

☒ En janvier, les Philippines ont exporté environ 70.000 t. de coprah et d'huile de coprah (soit environ 66.000 t. de coprah et 2.400 t. d'huile de coprah). Le coprah des Philippines est coté à 235 dollars caf ports Etats-Unis, côte du Pacifique, et 241 dollars côte Atlantique.

☒ Les exportations de coprah des Indes néerlandaises ont dépassé 20.000 t. en mars. Des mesures ont été prises pour accroître le trafic du port de Macassar et lui permettre d'exporter régulièrement de 15 à 20.000 t. de coprah par mois.

☒ Le gouvernement de l'Union malaise a imposé un droit de sortie de 5 0/0 ad valorem sur les exportations de coprah, d'huile de coprah et d'huile de palme. Les exportations pour tous ces produits sont soumises à l'obtention d'une licence.

☒ Sur le marché de New-York, le coprah et l'huile de coprah atteignent des prix records, mais un certain fléchissement pourrait se produire d'ici peu, quand arriveront les tonnages achetés en Extrême-Orient.

☒ Il y a maintenant cinq usines qui produisent de l'huile de coco aux Célèbes: deux à Macassar, une à Pare-Pare et deux à Menado. Menado et les Célèbes du Sud peuvent maintenant exporter environ 100 tonnes d'huile de coco par mois.

HUILE D'ARACHIDE

☒ Les exportations américaines d'arachides en janvier ont été dirigées principalement sur la France, le Canada et le Royaume-Uni. Elles totalisent 25.391.866 lbs pour les arachides en coques et 3.861.215 lbs pour les arachides décortiquées. En janvier 1946 les chiffres étaient respectivement de 3.576.104 lbs et 125.388 lbs.

(EXTRAIT DES MARCHES COLONIAUX)

LA SEMAINE COTONNIERE

Le marché de Minet El Bassal fut excessivement apathique cette semaine, et l'offre très abondante.

Certains classements de Karnak (G plus 3/8 à FG — 3/8) ont atteint les prix minima, et l'on nous rapporte que des bordereaux pour environ 2,000 balles de ces classements furent présentés au Gouvernement pour être livrés.

Les affaires avec la Filature sont d'un volume très réduit: L'Angleterre est en dehors de notre marché, et nos renseignements nous indiquent qu'ils ont pratiquement couvert leurs besoins d'Egyptien pour la Saison. Ceci s'applique également à la France, qui est sur le point de compléter ses achats.

L'Espagne par contre s'est assurée environ 3,000 balles d'Egyptien cette semaine; la majorité de ces achats sont composés de Karnak et de quelques centaines de balles de Ménoufi.

L'on espère beaucoup que la Tchécoslovaquie viendra bientôt utiliser le crédit d'un million de livres qui lui fut alloué.

Cette fin de Saison ne s'annonce pas brillante, et il est à craindre que le Gouvernement ne se voit contraint de recevoir 200 à 300,000 kantars de Karnak de provenance de Sharkia, qui ne sont pas très demandés sur notre marché. Il est juste de faire ressortir que le fait de livrer des cotons indésirables renforcera la position des Karnak de bonne provenance dont les chances d'être appréciés quand la demande viendra, seront d'autant plus grandes.

En général, l'on commence à croire qu'à moins de fait imprévu, le Commerce de l'Intérieur et d'Exportation reporteront pour leur compte environ un million de kantars, afin de satisfaire la demande de la Filature pour les trois premiers mois de la Saison prochaine, et que tout excédent au chiffre ci-dessus sera livré au Gouvernement.

LA BOURSE DES CONTRATS.

L'on nous rapporte qu'une réunion entre la Commission de la Bourse des Marchandises et les délégués du Gouvernement a été fixée au 26 crt.

Pour l'instant rien de précis n'a transpiré au sujet de la réouverture prochaine de la Bourse, mais nous croyons savoir que tant l'élaboration des Règlements, que la fixation des prix minima ont donné lieu à d'âpres discussions, et que l'on n'est pas encore parvenu à un accord complet sur ces importantes questions.

MARCHE DU DISPONIBLE

Le volume des ventes sur notre marché du Disponible atteint cette semaine le chiffre de B/s 9,919 de toutes variétés, qui se répartissent comme suit:

LONGUES SOIES.

| | Balles | |
|---------|--------|-------|
| Karnak | 5,602 | |
| Ménoufi | 609 | |
| Giza 7 | 655 | |
| Maarad | 513 | 7,379 |

COURTES SOIES.

| | Balles | |
|----------|--------|-------|
| Ashmouni | 2,253 | |
| Zagora | 210 | 2,505 |
| Giza 30 | 42 | 35 |

MIXTE, SEKINA etc.,

TOTAL DES VENTES DE LA SEMAINE B/s: 9,919

KARNAK

Le volume des ventes de cette variété atteint péniblement la moyenne de 1000 balles par jour. L'offre demeure très abondante, et les prix se sont encore effrités. Le FGF/G fut payé Tall. 40.25 le GOOD Tall. 41.25 le G/FG Tall. 42.25, le FG Tall. 44, -/44.25, le FG/EXTRA Tall. 47.50/48, et l'EX-1/4 Tall. 50./51.

En général la demande porta sur les classements FGF/G, et surtout G plus 1/4 à G/FG. Les autres classements sont très négligés.

MENOEFI

Un nombre assez restreint d'affaires eut lieu sur cette Variété cette semaine. Les classements les plus demandés furent le GOOD payé Tall. 40.50, et le G plus 1/4 Tall. 41.25/50. Le G/FG vaut nominalelement Tall. 42.50 et le FG Tall. 44.

GIZA 7

La demande se maintient pour les classements GOOD et G plus 1/4 payés respectivement Tall. 41.25 et Tall. 42. — Quelques transactions eurent également lieu sur le G/FG à Tall 42.50 et le FG payé Tall. 43.50/75.

ASHMOUNI

Un désir général de la part des détenteurs de courtes soies d'alléger leurs stocks à l'approche de la nouvelle Saison, et vu le départ actuel, ne rencontra que peu d'intérêt de la part du marché. En conséquence les prix enregistrèrent une forte baisse, sans que pour cela cependant les échanges aient été plus nombreux.

Le FGFtG fut payé Tall. 40.50/75, le GOOD Tall. 42.50/75, le G/FG Tall. 44.25/50 et le FG Tall. 46.50.

L'offre est toujours grande, et les prix à moins d'affaires nouvelles ou d'un soutien adéquat de l'Américain, ont une tendance baissière.

ENCHERES DES DOMAINES

L'Administration des Domaines de l'Etat a procédé mercredi dernier à des enchères au cours desquelles, les quantités suivantes de coton furent adjugées:

Karnak B/s 160. — Giza 30 B/s, 55 Giza 43 B/s 22
Ménoufi B/s 42. Mabrouma B/s. 20 Mixte B/s 11
Sékina B/s 8.

soit au total Balles 318. —

LES EXPORTATIONS

10) cette semaine. Nos exportations ont atteint cette semaine, le total de B/s 13,533. — Elles furent dirigées vers les Pays suivants:

| Balles | (Karnak, Ashmouni, Ménoufi, Zagora) |
|----------|-------------------------------------|
| France | 11,307 (Karnak) |
| Belgique | 710 (Karnak) |
| Italie | 708 (Karnak) |
| U.S.A. | 580 (Karnak) |
| Suisse | 120 (Karnak) |
| Hollande | 108 (Karnak, Zagora) |

2) Depuis le début de la Saison. Du 1er septembre 1946 au 16 avril 1947, nos exportations ont totalisé 568,162 balles ou 4,140,122 cantars, contre 253,495 balles ou 1,852,420 cantars pour la période correspondante de l'an dernier. Nous donnons ci-dessous les chiffres par pays de destination:

| | 1946/47 | 1945/46 |
|--------------|----------------------------|---------|
| Angleterre | B/s. 164,229 contre B/s. " | 90,180 |
| Indes | " 99,518 " " | 49,209 |
| Australie | " 7,049 " " | 2,865 |
| Belgique | " 10,701 " " | 3,270 |
| Canada | " 300 " " | 100 |
| Chine | " 8,565 " " | 200 |
| France | " 46,673 " " | 20,064 |
| Hollande | " 2,838 " " | |
| Italie | " 97,148 " " | 30,254 |
| Palestine | " 3,025 " " | 2,527 |
| Portugal | " 2,363 " " | 1,505 |
| Espagne | " 9,006 " " | |
| Suède | " 1,653 " " | 812 |
| Suisse | " 17,516 " " | 15,203 |
| Syrie | " 492 " " | 3,974 |
| U.S.A. | " 50,229 " " | 24,791 |
| Divers | " 46,857 " " | 8,541 |
| TOTAL | B/s 568,162 contre B/s: | 253,495 |

ANGLETERRE

Le Cotton Control a revendu quelques milliers de balles d'Egyptien qu'il avait en stock en Angleterre. L'on nous rapporte qu'il s'agirait d'une vente, probablement au Continent, de FGF et FGF/G Ashmouni.

ITALIE

Le journal Officiel a finalement publié le 27 mars le décret du 28 février transférant le coton de la liste B à la liste A. (La liste A n'est pas assujétie à un permis d'importation du ministère; une simple sanction de l'Association Cotonnière est suffisante pour importer le coton).

Le quota d'importation de cotons a été fixé pour l'année 1947 à 180 millions de kilos, dont 80 millions pour les premiers six mois de 1947 (ou l'équivalent de 365,000 balles de 500 lbs) et 100 millions de kilos pour le second semestre (ou l'équivalent de 472,000 balles de 500 lbs).

BRESIL

Le marché de Sao Paulo demeure calme. La qualité No. 5 est cotée Cr. 159 les 15 kgs. Les conditions climatiques favorables ont amélioré la qualité de la récolte, et les estimations ont augmenté de 230 à 240,000 tonnes. Un règlement du problème Sterling est imminent.

ING. GABRIEL ROGOJAN
 EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX
 Etablissement de tous projets pour la construction de
COFFRES et CHAMBRES FORTES
 POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS
 Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre
 3, RUE EL-CHEIFEIN - TEL 52187 - LE CAIRE



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Atmosphère meilleure

Il a fallu qu'une agence se mette à acheter à carnet ouvert pour compte de qui? — des titres Misr (Banque Misr, Filature Misr, Egrenages Misr) pour que la Bourse reprenne confiance et que les prix haussent en conséquence.

Ceux qui ont acheté des titres Misr au prix minimum savaient ce qu'ils faisaient. Et nous savons sans pouvoir le dire qui a ordonné ses achats.

On avait frisé la catastrophe

Le fait est qu'au début de la semaine sous revue, la Bourse allait carrément vers une catastrophe. On vendait tout et n'importe quoi à n'importe quel prix. C'était une véritable course aux ventes. On ne se souciait plus ni de la valeur intrinsèque d'un titre ni de son rendement, ni du prix auquel on le liquidait. Il s'agissait simplement de liquider, de trouver quelqu'un qui veuille accepter de prendre à n'importe quel prix des Banque Misr, des Filatures Misr, des Part de fondateur Hélio- polis des Salt, des Port Saïd, des Egrenages, des Banque Nationale, des Commercial Bank, n'importe quoi.

On vendait, on vendait

C'était de la folie pure et simple. L'Egypte n'est pas en faillite. L'économie égyptienne est fort saine. Les sociétés travaillent et vendent. Pourquoi cette course à l'abîme? Bien malin est celui qui pouvait donner une réponse logique. On vendait, on vendait, on vendait...

Ceux qui ont acheté savaient ce qu'ils faisaient

Mais il fallait mettre fin à cette situation catastrophique. Et certains financiers, qui savent ce qu'ils font donnèrent des ordres d'achat non pas aux prix du marché noir, mais aux prix minima, c'est à dire entre 50 et 100 points plus cher que les niveaux que l'on pratiquait alors. Cela donna confiance aux méfiantes qui eux aussi, se mirent aux achats.

Les vendeurs à découvert — et ils étaient nombreux — furent pris de panique. Ils se mirent aux achats et ce furent eux, les boursiers, les professionnels de la baisse qui firent la hausse. Ils la feront encore car ils n'ont pas fini de se couvrir.

Le gouvernement doit raffermir la confiance

Il est étonnant que le gouvernement ait laissé faire pendant si longtemps. Mais ce ne fut pas le gouvernement qui mit fin à la baisse, mais des intérêts

privés qui savaient à quoi s'en tenir qui connaissaient parfaitement la valeur intrinsèque de la Banque Misr, de la Filature Misr, des Egrenages Misr.

Ce fut donc, comme nous l'avons dit, le signal de la reprise. Aujourd'hui la confiance semble être revenue, en bonne partie. On recommence à parler de certains titres, à examiner leur rendement, à calculer ce qu'ils valent.

Nous sommes encore loin de la guérison, mais l'atmosphère est nettement meilleure. L'optimisme prévaut.

C'est le moment pour le gouvernement d'agir, afin d'insuffler l'atmosphère de détente qui prévaut.

Le gouvernement se doit d'ap- près nous, de présenter rapidement au Parlement deux projets de loi: l'un abolissant le droit de transfert, l'autre abolissant l'impôt sur les bénéfices exceptionnels. Nous pouvons affirmer, en connaissant de cause, que le rendement de l'impôt sur les profits exceptionnels se-

ra fort maigre cette année. Par conséquent, pourquoi ne pas le supprimer et créer ainsi cette psychologie optimiste dont la Bourse a tellement besoin. Car, comme nous n'avons cessé de le répéter, ce n'est pas le corps de la Corbeille qui est malade, mais son esprit.

Le gouvernement se décidera-t-il à agir? Nous l'espérons fermement. Le ministre des Finances est plein de bonne volonté. Il faudrait que cette bonne volonté se traduise par des actes.

Le problème monétaire

Le problème monétaire va entrer dans une crise aiguë. A partir du 15 juillet, il nous faudra vivre, pour ce qui concerne les monnaies rares sur nos propres ressources qui sont assez maigres. Si la Grande-Bretagne ne nous vient pas en aide, en mettant à notre disposition à valoir sur nos crédits sterling une certaine quantité de devises rares, nous serons obligés de réduire sensiblement nos importa-

tions. L'industrie égyptienne en profitera certainement. Il est étonnant que la Bourse qui a l'habitude de voir loin, n'ait pas profité de cette situation.

A ce propos signalons que Mahmoud Darwiche bey, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, partirait bientôt pour Londres, dans le but, croyons-nous, savoir, de reprendre les pourparlers au sujet des crédits sterling.

Reprise prochaine à Londres des pourparlers au sujet des crédits sterling

L'Egypte ne peut, pour le moment du moins, vivre sur ses exportations. Elle a besoin d'une partie des crédits accumulés durant la guerre. C'est pourquoi, croyons-nous, les pourparlers avec la Grande-Bretagne reprendraient sous peu.

La semaine sous revue fut très mauvaise au début de la semaine. Mais dès mercredi l'amélioration fut rapide et complète. Tous les titres ceux cotés et ceux non cotés, ceux qui se trouvaient aux prix minima et ceux au dessous des cours minima profitèrent largement du retour à la confiance.

Il serait peu intéressant de parler d'un titre plutôt que d'un autre. Les données techniques de la plupart des titres n'entrent plus en ligne de compte. C'est une question de confiance ou de méfiance. On a confiance dans l'avenir économique de l'Egypte, alors on doit acheter des titres aux cours actuels. On n'a pas confiance dans cet avenir, alors on s'abstient.

Tout le problème est là. Nous qui avons confiance, conseillons des achats aux cours actuels. La plupart de nos valeurs sont saines et valent intrinsèquement bien plus que les cours boursiers.

La confiance est-elle revenue définitivement? Nous l'espérons. Dans tous les cas les prochains jours nous le diront.

L'ECHEANCIER

- 26.4.47 Assemblée Générale Ordinaire :
Banque d'Athènes
Koubbeh Gardens
l'Union Foncière d'Egypte (à 11h. au No 26 A, Rue Chérif Pacha, Caïre)
- 28.4.47 Assemblée Générale Ordinaire :
Sté Nationale de Matières Plastiques (à 4h. p.m. à l'Usine de Chouba El Kheima)
Cairo Agricultural Cy (à 4h30 p.m. Rue Amir Helmy, Ghézireh)
- 29.4.47 Assemblée Gén. Ord.
Sté Egyptienne d'Electricité (à 11h. a.m. Rue Maspéro, Caïre)
- 30.4.47 Assemblée Gén. Ord.
National Ginning Cy (à 4h. p.m. au No 6, Rue Adib, Alexandrie)
Sté Industrielle et Commerciale d'Ég. (SICO) à 4h.30 p.m., au No 2, Rue de l'Ancienne Bourse, Alexandrie)
Crédit Agricole d'Égypte (à 11h. a.m., Rue Chérifein, Le Caïre)
Sté Nationale du Papier (à 5h. p.m. 27, Boulv. Saad Zaghloul, Alex.)
- 2.5.47 Assem. Gén. Extraordinaire :
S.A.E. D'Urbanisme "HADAËK AL AHRAM" (à 4h. Route des Pyramides)
- 21.4.47 Kom Ombo, act. P.T. 8,8 net
Commercial Bank of Egypt Act. P.T. 17,101 net
African Enterprise & Dev. Cy act. de Capital : P.T. 15,73 net
Industrie du Froid : P.T. 220 net
- 22.4.47 Emprunt National 3.1/4% : P.T. 162,5 net (semestriel), à partir du 1.5.47
Oblgs Foncier 1903 : P.T. 24,848 net — do —
Oblgs Upper Eg. Hotels : P.T. 440 net — do —
- 24.4.47 Delta Land & Inv. Cy action Nominative: P.T. 11,44 net
- 25.4.47 Egn. Bonded Warehouses : P.T. 105,226 net.
- Divers : Les Acts de Jouissance de la Sté d'Héliopolis Cy ont admises à la Côte Officielle depuis le 22 crt.
- Décisions des Assemblées Générales :
La Couverture Nationale paye un coupon de P.T. 120 net, à partir du 21.4.47
Farghaly Cotton & Inv. Cy payera un coupon de P.T. 12.— net, le 30.4.47
Domaine de Siouf, payera coupon de P.T. 25. — brut (solde), le 1.5.47
la Sté Immobilière d'Alex. payera coupon de P.T. 249,945 net — do —

DEMANDEZ
A VOTRE PHARMACIEN
les produits

KIRBY

(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)



COMPRIMÉS **KASPIR**

REMEDE RADICAL
CONTRE LES NEURALGIÉS
N'AFECTE PAS LE COEUR

PRIX AU PUBLIC P.T. 5.-LES 20

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 18 AU 25 AVRIL 1947

| DESIGNATION DES VALEURS | 18 Avril 1947 | 25 Avril 1947 | DESIGNATION DES VALEURS | 18 Avril 1947 | 25 Avril 1947 |
|---|------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|
| FONDS D'ETAT | | | FONCIERES | | |
| Emprunt National 3 1/4 o/o P.T. | 10785 | 10600 | Aboukir Co. act. " | 219 | 223 |
| Emprunt National Coup. Fr. | 10765 | 10610 | Anglo-Belgian Co. " | 359 | 359 |
| Emprunt National 2 1/4 o/o " | 10180 | 10150 | Anglo-Egypt. Land Alot. " | 1120 | 1120 |
| Emprunt National 2 3/4 o/o " | 10350 | 10350 | Cairo Agricultural Co. ord. " | 780 | 780 |
| | | | Cairo Agricultural Co. priv. " | 500 | 500 |
| | | | Egypt. Enter. & Dev. Co. act. " | 1208 | 1190 |
| | | | Gharbieh and Co. " | 473 | 473 |
| | | | Gharbieh Land Co. fond. " | 137 | 137 |
| | | | New Egyptian Co. " | 162,5 | 162,5 |
| | | | Sidi Salem Co. " | 328 | 330 |
| | | | S.A. Wadi Kom-Ombo " | 600 | 591 |
| | | | S.A. Wadi Kom-Ombo fond. " | 4800 | 4800 |
| | | | S.A. Behera act. ord. " | 1294 | 1294 |
| | | | Sté Domaine Cheikh Fadl. " | 514 | 514 |
| | | | Union Foncière d'Egypte " | 900 | 900 |
| | | | Union Fonc. d'Egypte fond. " | 600 | 600 |
| | | | Agricole et Industrielle act. " | 1350 | 1350 |
| BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT | | | IMMOBILIERES | | |
| Banque d'Athènes " | 97,5 | 97,5 | Cairo-Heliopolis Act. " | 2550 | 2550 |
| Banque de Commerce " | 700 | 700 | Cairo-Heliopolis fond. " | 5650 | 5740 |
| Banque Misr. " | 2058 | 2058 | Delta Land and Invest. Co. " | 329 | 329 |
| Commercial Bank of Eg. " | 425 | 408 | Gabbari Land Co. " | 444 | 444 |
| Crédit Agricole act. ord. " | 820 | 820 | "Le Fayoum" " | 250 | 250 |
| Crédit Foncier act. " | 2930 | 2918 | Immobilis d'Egypte au port. " | 880 | 885 |
| Crédit Foncier fond. " | 5644 | 5644 | Immeubles d'Egypte " | 1472 | 1472 |
| Crédit Foncier 1903. " | 2374 | 2350 | Dom de Slouf " | 836 | 836 |
| Crédit Foncier 1911. " | 1866 | 1866 | | | |
| Land Bank act. " | 845 | 845 | | | |
| Land Bank fond. " | 7494 | 7494 | | | |
| National Bank act. " | 4010 | 4010 | | | |
| Crédit Alexandrin. " | 595 | 595 | | | |
| Arab Bank " | 930 | 930 | | | |
| E A U X | | | INDUSTRIELLES | | |
| Alex. Water Co. act. " | 1698 | 1698 | Alex. Pressing " | 1498 | 1498 |
| Eaux du Caire act. " | 513 | 513 | Anglo-Egypt. Oilfields " | 480 | 480 |
| Eaux du Caire jouiss. " | 1658 | 1640 | Ass. Cotton Ginners. " | 123 | 123 |
| Eaux du Caire fond. " | 11500 | 1640 | Cairo Sand Bricks " | 1020 | 1000 |
| Eaux du Caire obl. 4 o/o S.I. " | 10310 | 10310 | Comp. Frigorifique " | 1782 | 1800 |
| | | | Delta Trading Co. " | 940 | 940 |
| | | | Egypt. Salt and Soda port. " | 290 | 290 |
| | | | Eg. Salt and Soda nom. " | 2050 | 2030 |
| | | | Filature Nationale " | 1920 | 1920 |
| | | | Filature Misr. " | 879 | 879 |
| | | | Fibres Textiles " | 527 | 534 |
| | | | Port-Said Salt Assoc. " | 1650 | 1650 |
| | | | Bomonti et Pyramides " | 400 | 400 |
| | | | Bolanach' " | 2314 | 2314 |
| | | | Ciment Portland-Tourah " | 1022 | 1022 |
| | | | Tissage et Tricotage. " | 400 | 400 |
| | | | Emballages Economiques " | 891 | 891 |
| | | | Sté Financ et Indus. d'Eg. " | 2196 | 2196 |
| | | | Sté. Gle. Pressage et Dépôts .. " | 1000 | 1000 |
| | | | Sucr. et Raffin. d'Eg. ord. " | 547 | 540 |
| | | | Sucr. et Raffin. d'Eg. priv. " | 1520 | 1520 |
| | | | Sucr. et Raffin. d'Eg. fond. " | 2076 | 2076 |
| | | | Sucr. et Raffin. d'Eg. 5 o/o " | 1032 | 1032 |
| | | | Egrenage Misr. " | 1000 | 1000 |
| | | | Sté. Nationale du Papier " | 746 | 746 |
| | | | Sté. Viticole et Vinicole act. " | 1382 | 1382 |
| | | | Tractor & Engineering Co. " | 1200 | 1200 |
| | | | Cieurel. " | 2220 | 2220 |
| | | | Kafr el Dawar nom. " | 2450 | 2450 |
| | | | Kafr el Dawar port. " | 1476 | 1476 |
| | | | Presses Libres " | 2268 | 2268 |
| | | | Tiss-sole Misr. " | 1950 | 1950 |
| | | | Eg. Bonded Warehouse. " | 548 | 548 |
| | | | Gerco " | 475 | 475 |
| | | | National Plastics Cy. " | 1350 | 1350 |
| | | | Simon Artz " | 2024 | 2024 |
| | | | Impr. Misr. " | 875 | 870 |
| | | | Nile Textile " | 340 | 370 |
| | | | United Enterprise " | 465 | 465 |
| | | | Clothing " | | |
| TRANSPORTS ET CANAUX | | | | | |
| Alex and Ramleh Rly. act. " | 320 | 320 | | | |
| Anglo-Amer. Nile and Tour " | 800 | 800 | | | |
| Canal de Suez obl. 3 o/o s.II " | 3836 | 3810 | | | |
| Canal de Suez ob 3 o/o s.III " | 3770 | 3770 | | | |
| Delta Light Ry. priv. 5 1/2% " | 825 | 834 | | | |
| Delta Light Ry. fond. " | 912 | 934 | | | |
| Egyptian Shipping " | 400 | 400 | | | |
| Fayoum Light Ry. act. " | 339 | 338 | | | |
| Fayoum Light Ry. fond. " | 210 | 210 | | | |
| La Fluviale " | 948 | 948 | | | |
| Menzaleh Canal act. " | 486 | 486 | | | |
| Menzaleh Canal fond. " | 72 | 72 | | | |
| New-Egypt. & Lev. Ship act. " | 158 | 158 | | | |
| Tram d'Alex. div. " | 2080 | 2612 | | | |
| Tram d'Alex. jouiss. " | 216 | 216 | | | |
| Trams du Caire, part soc. " | 379 | 379 | | | |
| Sté Misr Transp. and Nav. " | 1600 | 1600 | | | |
| United Egypt Nile Trans. " | 1226 | 1180 | | | |
| Keneh-Assouan Oblig. 1e. at 2e. 3 1/2 o/o " | 9600 exc. | 9600 exc. | | | |
| HOTELIERES | | | | | |
| Egypt Hotels ord. " | 368 | 368 | | | |
| Egypt Hotels nom. " | 344 | 344 | | | |
| Egypt Hotels priv. " | 1070 | 1070 | | | |
| Grands Hotels ord. " | 4400 | 4326 | | | |
| Palestine Hotels nom. " | 220 | 220 | | | |
| Palestine Hotels port. " | 230 | 230 | | | |
| Upper Egypt Hotels. " | 553 | 533 | | | |

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A LA BOURSE DE LONDRES

Clôture du 24 avril 1947

| Acheteurs et vendeurs respectivement: | |
|---------------------------------------|-------------------|
| Sudan Plantations Syndicate: | Sh. 52/6 — 53/- |
| Greek 5 o/o Loan 1914: | £ 11 — 12 |
| Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee) | £ 20 — 21 |
| National Bank of Egypt: | £ 43 3/4 — 44 1/4 |
| Egyptian Delta Light Rails (Pref.): | Sh. 105/- — 115/- |
| Egyptian Markets: | Sh. 9/6 — 11/- |
| Egyptian Salt and Soda: | Sh. 53/9 — 58/9 |
| Egyptian Delta Land: | Sh. 65/- — 75/- |

A LA BOURSE DE PARIS

Clôture du 24 avril 1947

| | Frs. |
|-----------------------------------|--------|
| Crédit Foncier (Action) | 11.500 |
| Crédit Foncier (Part Fondateur) | 25.400 |
| National Bank of Egypt (Action) | 18.800 |
| Land Bank (Action) | 4.150 |
| Land Bank (Part Fondateur) | 36.600 |
| Cairo-Heliopolis (Action) | 13.600 |
| Cairo-Heliopolis (Part Fondateur) | 29.800 |
| Suez Canal 5 o/o | 17.900 |
| Suez Canal 3 o/o | 16.000 |
| Sucreries d'Egypte (Action) | 4.390 |

TEXTES OFFICIELS

(Suite de la page 19)

(3) les derniers cours précédents avec leur date.

Lorsqu'il y a changement la mention des cours pratiqués doit obligatoirement et sous peine d'amende être requise par l'Agent acheteur.

Le Bulletin de la Cote du Marché "Hors Cote Officielle" comprendra également tous autres renseignements que la Commission de la Bourse croira utile de publier relativement aux valeurs admises et aux Sociétés y afférentes.

Art. 24 N.—La Cote sera arrêtée et affichée au moment de la fermeture de la Bourse.

Les réclamations devront être faites dans le quart d'heure qui suivra l'affichage.

Art. 3.—Le présent arrêté entrera en vigueur à partir de la date de sa publication au "Journal Officiel".

(15 avril 1947).

EDITION FRANCAISE DU J.O. DU 21 AVRIL 1947 MINISTRE DES FINANCES

Arrêté ministériel No. 26 de 1947 déléguant S.E. Ahmed Naguib Bey aux fonctions de Séquestre Général pour l'Administration des biens des ressortissants Italiens, Japonais et Thaïlandais

Article unique.—Son Excellence Ahmed Naguib Bey, Contrôleur Général de l'Emprunt National; est délégué aux fonctions de Séquestre Général des biens des ressortissants Italiens, Japonais et Thaïlandais, et ce en plus de ses fonctions actuelles. (17 avril 1947).

GRANDS MAGASINS CICUREL S.A.E. au Capital de L.E. 500.000

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue mercredi 16 avril 1947 à midi au Siège de la Société.

73472 actions ordinaires et 22500 actions privilégiées étaient présentes ou représentées.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, l'assemblée décide la participation des Grands Magasins Cicurel S.A.E. à une Société filiale provisoirement dénommée "Spécialités Thérapeutiques" (Spethera) S.A.E. dans la proportion de 40 0/0 du Capital Social de cette Société, Capital prévu entre L.E. 10.000 et L.E. 50.000.

L'Assemblée donne mandat au Conseil d'Administration de faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution de cette décision au moment où il le jugera opportun.

L'ECONOMIE ALLEMANDE DEPUIS 1939

(Suite de la page 14)

L'ETAT ACTUEL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ALLEMANDE

La situation de l'industrie allemande reste précaire: elle avait marqué depuis le début de 1946, une nette tendance à la reprise; de gros stocks existaient qui avaient permis certains progrès importants: ainsi la sidérurgie avait pu passer d'une production mensuelle de 38.000 tonnes de fonte et 12.000 tonnes d'acier en septembre 1946 à 240.000 tonnes de fonte et 315.000 tonnes d'acier. Mais cette progression était trompeuse, car les stocks s'épuisaient progressivement, tant pour les matières premières que pour les combustibles: ils seront épuisés à la fin de mars 1947; et il est possible que leur épuisement détermine en Allemagne une grave crise économique et un chômage que la présence de 12 millions de réfugiés rendra encore plus difficile à résorber; à la progression des 3 premiers trimestres de 1946 succède une stagnation marquée au début de 1947 et peut être un recul prononcé.

Quelle est donc la situation dans les diverses branches d'industries et dans les diverses zones. La reprise de la sidérurgie a été très lente aussi bien dans la Ruhr que dans la Sarre; les firmes Hoesch, Kloeckner Werke, Deutsche Edelstahlwerke sont à nouveau en marche: la production sidérurgique n'atteint nulle part le cinquième de la production de 1938. Voici quelle sont les productions moyennes mensuelles de 1938 et de 1946 (ces dernières calculées sur les neuf premiers mois).

| Production mensuelle en 1000 tonnes | De fonte | d'acier | de laminés |
|-------------------------------------|----------|---------|------------|
| 1938 | 1.506 | 1.886 | 1.561 |
| 1946 | 155 | 237 | 173 |
| Pourcentage | 10 0/0 | 12 0/0 | 13 0/0 |

La Sarre, noton-le bien, n'est pas mieux partagée que le reste de l'Allemagne, contrairement à des informations inexactes, un peu trop complaisamment répandues. Depuis 1947, elle a cinq haut-fourneaux en feu sur 30, dont 26 étaient en feu en 1938; les moyennes mensuelles de production sidérurgique pour l'ensemble de l'année 1946 sont encore plus basses qu'en Allemagne même:

| Production mensuelle en 1000 tonnes | De fonte | d'acier | de laminés |
|-------------------------------------|----------|---------|------------|
| 1938 | 201 | 212 | 160 |
| 1946 | 21 | 24 | 16 |
| Pourcentage | 10 0/0 | 11 0/0 | 10 0/0 |

La métallurgie de transformation est un peu moins touchée: la réparation de locomotives a repris, la construction des automobiles progresse assez rapidement, tant en zone soviétique à Zwickau et Berlin, qu'en zone britannique et américaine où Daimler Benz et Opel ont repris une partie de leur activité. La plupart des fabriques de machines tournent à nouveau à la moitié de leur rendement d'avant-guerre. Les industries textiles, dont la matière première vient de l'étranger, n'ont repris qu'assez mal dans les zones occidentales, tandis que leur production atteint en zone soviétique 80 pour cent du niveau d'avant-guerre. Il n'est malheureusement pas possible de donner des chiffres d'ensemble comme pour la production sidérurgique. La reprise est du reste très inégale suivant les zones.

Zone britannique. — La production industrielle y atteint en valeur 500 millions de marks, soit 30 pour cent du chiffre de 1936: le redressement en est très modeste:

| | Indice de production |
|---------------------|----------------------|
| 1er trimestre 1946 | 100 |
| 2ème trimestre 1946 | 108 |
| 3ème trimestre 1946 | 122 |

Ce sont les industries métallurgiques qui paraissent les plus touchées: l'acier ne fournit que 10 à 15 pour cent de sa production de 1936, par suite de nombreux démontages d'usines à Bochum, Duisburg, Hambourg, Grossenbaum, Dortmund et Hattingen. Les industries d'armement et de machines-outils n'atteignent que 11 pour cent de la valeur de production de 1936; par contre, la fabrication des machines et des véhicules automobiles a été portée à 40 pour cent du niveau d'avant-guerre.

Les autres industries sont moins défavorisées, en partie parce que de nombreux industriels tentent de quitter la zone soviétique et de s'installer en zone britannique; leur établissement est du reste favorisé par les autorités britanniques: il s'agit de nombreuses industries pharmaceutiques, industries du vêtement de l'op-tique, du cuir, des jouets et des produits alimentaires. Les industries du verre, des produits chimiques, des matériaux de construction atteignent des taux de production compris entre 33 pour cent et 50 pour cent par rapport à 1936.

(Voir la fin de cette étude dans notre prochain numéro)

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 16 AU 23 AVRIL 1947

| Marchés | Produits | Prix P.T. par ardeb | Vendu Ardebs | Stocks dans les Chouanas (en ardebs) | | | |
|---------------|-----------------------------------|------------------------|-----------------|---|-----------|-----------------|--------|
| ROD EL FARAG | Fèves Ent. Nouv. Zaw. | 405 | 200 | Blé | 63718 | Pois-Chiches | 1554 |
| | Fèves Ent. Nouv. Moy. | 385 | 220 | Fèves | 2740 | Helba | 15 |
| | Maïs Sh. N el Gam Zaw. | 235 | 70 | Lentilles | 3888 | Arachides | 1930 |
| | Lentilles Ent. Zaw. | 420 | 340 | Orge | 3785 | Lupins | 1044 |
| | Helba Zaw. | 400 | 30 | Maïs N el Gam | 3214 | Riz Glace | 80 |
| | | | | Maïs Oweiga | 6951 | | |
| AT/AR EL NABI | Orge Moyen | 140 | 100 | Blé | 58623 | Helba | 429 |
| | Helba Moyen | 320 | 50 | Fèves | 1718 | Lupins | 9 |
| | Fèves Ent. Nouv. Zaw. | 405 | 350 | Lentilles | 335 | Bersim | 120 |
| | Fèves Ent. Nouv. Moy. | 370 | 100 | Orge | 1585 | Sésames | 1432 |
| | Maïs Sh. N. Zaw. | 235 | 100 | Maï N el Gam | 5162 | Petit Pois Sec | 1987 |
| | Maïs O. Bl. Zaw. | 220 | 200 | Maïs Oweiga | 10233 | | |
| | Maïs O. J. Zaw. | 230 | 200 | | | | |
| ALEXANDRIE | Fèves Ent. Zaw. | 405 | 60 | Fèves | 210 | Helba | 403 |
| | Fèves Min. Zaw.. | 457 | 52 | Lentilles | 1389 | Lupins | 15 |
| | Maïs Mbr. Zaw. | 235 | 170 | Orge | 2486 | Sesame | 817 |
| | Lentilles C. Zaw. | 440 | 125 | Maïs N el Gam | 2329 | Riz Glace | 104399 |
| | | | | Maïs Oweiga | 2278 | Riz Non Décort. | 126183 |
| ROSETTE | Riz Glace en sac (80 Oks. N.I) | 306.5-309.5 | — | Riz Non Décort. | Usines de | | 2272 |
| | Riz Blanchi au g (Ardebs 200) | 613-619 | — | Riz Glace | Decort. | | 12772 |

Nouvelles Sociétés

En commandite simple

Raison sociale: Joseph Mayer Levy & Co.

Associés: Joseph Mayer Levy, Jacob, dit Jacques Levy, Victor Zagdoun et un commanditaire.

Capital: L.E. 9000.

Objet: entreprendre toutes sortes d'opérations de commission, représentation achat et vente de toutes sortes d'articles et marchandises généralement quelconques, l'importation et l'exportation.

Signature et gérance: les associés en nom.

Date et durée: deux ans à partir du 10 Mars 1947.

Siège: le Caire, No. 83 rue Azhar.



Raison sociale: Fendian & Co.

Associés: Arthur Fendian et deux commanditaires.

Capital: L.E. 2800.

Objet: l'exploitation industrielle et commerciale d'un atelier de gravure et de photo-gravure.

Signature et gérance: Arthur Fendian seul.

Date et durée: dix ans à partir du 1er Février 1947.

Siège: Le Caire, No. 45 bis rue Kasr el Nil.



Raison sociale: Valery Zellé & Co.

Associés: Valery Zellé, Enid Zellé et deux commanditaires.

Capital: L.E. 5000.

Objet: l'exploitation de toute entreprise hôtelière dans les limites du Territoire Egyptien et notamment l'exploitation de l'hôtel Osborne and Killeney House, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

Signature et gérance: Les deux associés séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Décembre 1946.

Siège: Le Caire, 22 rue Cheikh Abou el Sebaa.

En nom collectif

Raison sociale: S.J. Patsalides.

Associés: Socrates J. Patsalides et Costa Petrides.

Capital: L.E. 800.

Objet: le commerce de cafés verts et moulus et Articles d'Épicerie en général.

Signature et gérance: S.J. Patsalides seul.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Avril 1947.

Siège: Le Caire 53 rue Kobbella.

Raison sociale: Del Puente & Co.

Associés: Giuseppe Del Puente, Alberto Del Puente, Michelangelo Del Puente et Mario Del Puente.

Capital: L.E. 7500.

Objet: les entreprises de construction en général, le commerce d'importation d'exportation et de représentation de tous articles concernant les bâtiments, la mécanique et la manufacture.

Signature et gérance: les quatre associés.

Date et durée: 5 ans à partir du 1er Mars 1947.

Siège: Le Caire, No. 2 rue Doubreh.



Raison sociale: Zariffa & Co.

Associés: Farag E. Zariffa et Semtov Asser.

Capital: L.E. 1000.

Objet: le commerce en général, la représentation, la commission, l'importation et l'exportation de la manufacture, bonneterie, quincaillerie, produit métalliques, chimiques, textiles, céréales, oléagineux, coloniaux et alimentaires, filices et cordages, fibres textiles, merceries, porcelaine, et pourra se livrer à toutes opérations commerciales, financières ou industrielles.

Signature et gérance: les deux associés conjointement.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Avril 1947.

Siège: Le Caire, No. 323, rue Malika Nazli.



Raison sociale: P. Gripari et Ph. Pittas.

Associés: Paul Gripari et Philippe Pittas.

Capital: L.E. 2000.

Objet: l'exploitation d'un établissement industriel et commercial, la fabrication et la vente d'huiles de tous genres, de pigments picturaux et de peintures.

Signature et gérance: les deux associés séparément.

Date et durée: trois ans.

Siège: Alexandrie.



Raison sociale: C. Glaros & Co.

Associés: Constantin G. Glaros et Jean G. Karydis.

Capital: L.E. 1200.

Objet: l'exploitation d'un atelier de précision.

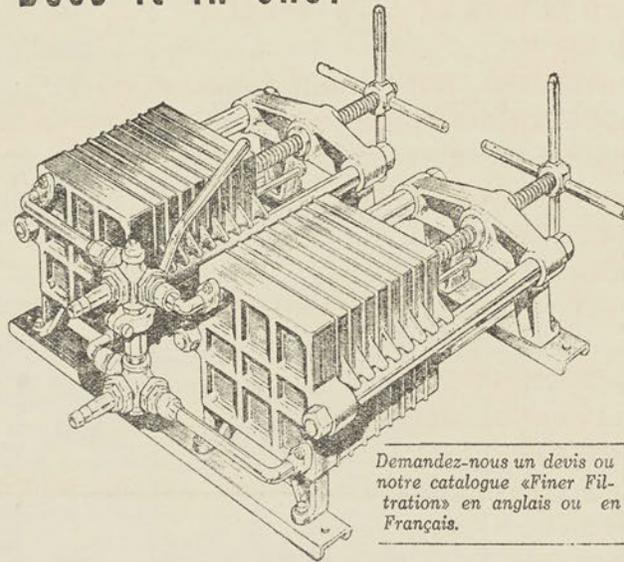
Signature et gérance: les deux associés séparément.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Avril 1947.

Siège: Le Caire.

FILTRATION CONTINUE

Does it in one!



Demandez-nous un devis ou notre catalogue «Finer Filtration» en anglais ou en Français.

Ce double filtre-pressé est conçu en vue de permettre la filtration en continue des liquides, sans arrêt grâce à l'emploi alternatif de chaque filtre. Cette manœuvre s'accomplit au moyen d'un robinet de commande à 3 voies. Un filtre-pressé peut

ainsi être en service pendant que l'autre est en dé-batissage. Pour ce modèle (PA 20C) nous sommes en état de fournir des plaques de filtration (sterimats), allant de la simple clarification à la plus complète stérilisation.

BRITISH FILTERS LTD.